VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

LA TURBIE infos

N° 69 - été 2015

RÉOUVERTURE DE LA BRETELLE DE BEAUSOLEIL

Tous ensemble pour revendiquer p. 5

Notre dossier p. 12

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le changement est en route

SOMMAIRE

LA TURBIEinfos
N°69 - Été 2015

LE DOSSIER p.12 à 19

Le changement en route

Depuis seize mois à la tête de la commune, le nouveau Conseil Municipal travaille sur le programme qu'il avait proposé aux Turbiasques. De nombreux engagements ont d'ores et déjà été tenus, des dossiers sont en cours de réalisation, des projets demandent encore de la réflexion. LA TURBIE Infos fait le point pour vous.

- Projets p. 4
  L'AS Monaco Football Club veut renforcer ses liens avec La Turbie
- Evénèment p. 5
  Manifestation réussie pour la réouverture de la bretelle de Beausoleil
- Actualités p. 6 et 7
  Les nouvelles classes de l'école élémentaire inaugurées
  Massimo Pepellin : nouveau maire de Sarre
  Le parking public du Mont-Agel est ouvert
  Bienvenue aux nouveaux professionnels
- Actualités politiques p. 8
  Vos conseillers départementaux se présentent
  Tribunes libres
- Enfance p. 9
  Une journée au multi-accueil "Les Petits Pas" à Eze
- Echos du préau p. 10 et 11
  En avant la musique !
  La sécurité routière à l'école
  Association des Parents d'Elèves : contrainte à la réorganisation
  Animation "Kaplas" : des constructions extraordinaires
- Environnement p. 20
  Un hôtel à abeilles à la Tête de Chien
  A la rentrée : une balayeuse aspirante dans La Turbie
  Le compostage : c'est facile !
- Patrimoine naturel p. 21
  Patrimoine Mondial de l'UNESCO : La Turbie concernée
- Solidarité p. 22
  Le CCAS en week-end en Camargue
  Orféo offre des chèques eau
  Actualités de l'action sociale
- Sécurité p. 23
  Le débroussaillement : obligatoire et indispensable
- Etat civil p. 24 et 25
- Jeunesse p. 26
  Laura et Fabien : Miss et Mister La Turbie 2015
  La belle saison du Tennis Club Team Borfiga
- Sports et loisirs p. 27
  La Course du Trophée 2015 sera solidaire
  La piscine municipale vous accueille jusqu'au 30 août
  Cyclisme et danse country : nouvelles cordes à l'arc de l'ASCT
- Patrimoine p. 28 et 29
  Les élèves de CM1-CM2 rendent hommage aux "Poilus"
- Culture p. 30
  Médiathèque intercommunale : de belles occasions d'apprendre
- Animation p. 31
  Réservez le dimanche 20 septembre pour la Journée Romaine !

NUMÉROS UTILES

Services d'urgence

. Pompiers	18
. Caserne de La Turbie	04 93 41 22 25
. Police municipale	04 92 41 51 61
. Gendarmerie nationale	17 ou 04 93 41 09 51

Services de santé

. Assistante sociale
Permanences en mairie les mardis de 9h30 à 11h45
. Pharmacie 04 93 41 16 50
Permanences des médecins en page 24

Services publics

. Mairie 04 92 41 51 61
Courriel : accueil@ville-la-turbie.fr
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Fermée le samedi
. Point Information Tourisme 04 93 41 21 15
Courriel : info@ville-la-turbie.fr
Ouverture :
Mai à octobre : 9h à 13h et 14h30 à 18h30 (mardi - samedi)
Novembre à avril : 10h à 13h et 14h à 17h (lundi - vendredi)
. Ecole élémentaire 04 93 41 14 56
. Ecole maternelle 04 93 41 16 29
. Cantine municipale 04 93 41 24 86
. Crèche multi-accueil d'Eze 04 93 41 16 20
. Point Jeunes 04 92 10 84 35
. Déchèterie 04 93 35 94 30
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
. Médiathèque intercommunale 04 93 35 41 45
Ouverte du mardi au samedi (fermée le lundi)
mardi et vendredi : 16h-18h - mercredi : 10h-13h / 15h-18h
jeudi : 10h-12h30 - samedi : 10h-17h
. Com. d'Agglo. de la Riviera Française 04 92 41 80 30
. SiVoM de Villefranche-sur-mer 04 93 01 86 60

Autres

. Vétérinaire	04 93 41 01 46
. La Poste	04 92 41 34 15
. Taxi	06 07 01 70 93

LA TURBIEinfos
Magazine de la Ville de La Turbie
Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
Email : communication@ville-la-turbie.fr - Internet : www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Raffaele
Comité de rédaction : Hélène Grouselle, Brigitte Albertini, Laure Chibane, Philippe Matz, Brigitte Tapiero
Articles et maquette : Nadège Berro
Impression : Imprimerie CROUZET, 34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité
Tirage : 2200 exemplaires
Crédit photos : N. Berro, Microsoft, Fotolia, pixabay.com et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.

LE MOT DU MAIRE

Chers Turbiasques,

Seize mois se sont écoulés depuis que vous m'avez élu pour gérer notre beau village.

Seize mois de travail intense avec mon équipe, que vous découvrirez à la lecture de ce numéro de LA TURBIE Infos : des engagements ont déjà été réalisés, certains sont en cours, d'autres demandent encore de la réflexion et du temps. Certes, dans l'action et face à la réalité, la perception est autre, car il nous faut faire des choix, ne pas nous tromper, prendre les "bonnes décisions", même si parfois, avec regret, nous devons reporter un projet ou le modifier.

Des choix d'autant plus nécessaire que les Communes, aujourd'hui, sont fragilisées par la diminution des dotations de l'Etat, l'augmentation des règles normatives et dans le même temps, ce qui est paradoxal, elles doivent faire face à une augmentation de dépenses obligatoires telles que les rythmes scolaires.

Néanmoins, le changement à La Turbie est amorcé, il s'impose à tous et je continuerai dans cette voie.

La manifestation du 1er juin : je l'avais annoncée, je l'ai faite, et je remercie tous ceux qui se sont mobilisés et déplacés. La démonstration de la solidarité de tous les maires et parlementaires présents, m'a conforté dans le bien-fondé de notre démarche qui est juste et réalisable.

Depuis, le dossier a évolué. Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes a appuyé notre demande auprès de Madame Ségolène Royal, ministre, en charge de ce dossier. J'ai maintenant l'intime conviction que les choses vont avancer dans la bonne direction, d'autant que cette manifestation, reprise par de nombreux médias, a eu le mérite de relancer le débat sur les problèmes récurrents de circulation de la part des institutionnels monégasques.

La saison estivale s'est installée, l'école est finie, les vacances ont commencé pour certains. Je vous souhaite d'en profiter pleinement. Ceux qui resteront au village trouveront, sur place, un riche programme pour se distraire : des soirées gratuites au Trophée - concerts, variétés, théâtre -, les fêtes traditionnelles estivales, sans oublier la piscine et les installations sportives.

Un très bel été à toutes et à tous, je vous donne rendez-vous, en septembre, pour notre fête patronale de la Saint-Michel.

Bien sincèrement,

Jean-Jacques RAFFAELE

Le coup de chapeau de la rédaction

MARINETTE GASTAUD

Dame Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand

Le 26 avril, en l'église Saint-Michel, Madame Marinette Gastaud, entourée de sa fille, Annie, de sa petite-fille, Muriel, et de son arrière-petite-fille, Olivia, ainsi que de nombreux paroissiens, a été élevée, au nom du Pape François, au grade de Dame Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, par Monseigneur Barsi, Archevêque de Monaco.

" C'est Monseigneur Barsi, avec l'accord du Père Adrian, qui a fait la demande auprès du Saint-Siège. Et quand il m'a annoncé que j'allais être décorée à un grade supérieur à celui de ma fille, je lui ai dit que je ne le méritais pas ! ". Mais lorsque l'Archevêque lui explique que cette distinction met aussi en valeur toute la communauté chrétienne turbiasque, Marinette accepte.

L'honneur est d'autant plus grand qu'elle est la première femme de langue francophone élevée à ce grade.

La médaille de Saint-Grégoire-le-Grand récompense 18 années au service de la paroisse. Et, si aujourd'hui Marinette est moins présente, elle a longtemps assisté les prêtres qui se sont succédés, fleuri l'église, assuré le ménage, ouvert ou fermé les portes ... *" Toujours dans la joie ! "*, affirme-t-elle. Et d'avouer : *" Ce qui me rend heureuse, c'est quand les anciens servants de messe, que j'ai connu petits, reviennent me voir. "*

Sur la médaille remise à Marinette par Mgr Barsi, on peut lire *"Pour Dieu et le Prince"* devise signifiant : au service de Dieu et de la Communauté.

Interview

Le centre d'entraînement de l'AS Monaco Football Club jouit d'une situation exceptionnelle. En 2016, des travaux de rénovation et de modernisation, financés par la Principauté, vont débuter.

Droits Réservés - AS Monaco

AS MONACO FOOTBALL CLUB

Un partenaire historique

INSTALLÉS SUR L'ANCIENNE CARRIÈRE ORTELLI, LES "ROUGE ET BLANC" S'ENTRAÎNENT DEPUIS PLUS DE 30 ANS SUR LE TERRAIN LOUÉ À LA COMMUNE. AVEC LE TEMPS, DES LIENS SE SONT CRÉÉS ENTRE LE CLUB ET LES TURBIASQUES, ET NOTAMMENT LES JEUNES.
L'EQUIPE DIRIGEANTE A, PLUS QUE JAMAIS, LA VOLONTÉ DE LES RENFORCER.
RENCONTRE AVEC VADIM VASILYEV, VICE-PRESIDENT, QUI NOUS DIT TOUT DE SES PROJETS.

La Turbie INFOS - Le centre d'entraînement de l'AS Monaco a été mis en service lors de la saison 1981-1982. Pouvez-vous nous raconter les liens qui unissent le club et La Turbie depuis ?

Vadim Vasilyev - Durant toutes ces années, un lien affectif s'est créé. Les joueurs professionnels de l'AS Monaco ainsi que les jeunes de l'Académie ont toujours été bien accueillis par les habitants de La Turbie. Chaque année, des dizaines de passionnés et de touristes viennent assister aux entraînements de l'équipe. Naturellement, avec le temps, les gens ont associé La Turbie à l'AS Monaco. L'entente a toujours été bonne et le lien se renforce, les années passant.

Vadim Vasilyev (à gauche) et Jean-Jacques Raffaele, maire, s'accordent sur l'importance de développer les relations amicales entre le club et les Turbiasques.

LTI - Que pensent les joueurs des installations du club ? Se sentent-ils bien à La Turbie ?

V. V. - Que ce soit les joueurs, les médias ou les gens de passage ici, tous louent le cadre fantastique du Centre d'entraînement, unique. C'est une chance pour tout le monde. Des joueurs habitent ici ou tout près et je sais que certains ont leurs habitudes chez des commerçants du village.

LTI - Le Point Information Tourisme reçoit régulièrement des visiteurs qui cherchent le centre d'entraînement. Savez-vous combien de supporters extérieurs à la région vous attirez par an à La Turbie ?

V. V. - Pas précisément, mais il est certain que l'équipe attire au Centre, passionnés de foot et curieux de la France entière, mais aussi du monde entier. Nous avons plusieurs internationaux étrangers dans l'équipe qui attirent logiquement des fans de leur pays en vacances dans la région.

LTI - L'AS Monaco a été l'un des premiers clubs français à investir dans la formation des jeunes talents, dès 1975. A La Turbie, elle participe à l'accueil des jeunes au sein de la section Football de l'ASCT. Quelles valeurs voulez-vous transmettre ?

V. V. - La formation fait partie de l'ADN du club et tient une grande importance dans notre projet. Lorsqu'ils intègrent l'Académie, les jeunes ont pour objectif de devenir un jour professionnels, mais nous avons aussi pour mission de les former en tant qu'hommes. Respect, travail, solidarité, exigence sont des valeurs fortes transmises par les éducateurs du club. A La Turbie, l'AS Monaco va continuer de soutenir le football amateur.

LTI – Quels sont vos projets pour développer ce partenariat sportif et amical entre l'AS Monaco et La Turbie ?

V. V. - Des événements seront organisés chaque saison afin de faciliter les rencontres entre les jeunes et les scolaires de La Turbie avec les joueurs professionnels de l'AS Monaco. Régulièrement, des séances d'entraînement du groupe professionnel sont aussi ouvertes au public. Par ailleurs, une tribune permet d'accueillir le public pour assister aux matchs de CFA et de Youth League (Ligue des Champions de la catégorie U19, ndlr).

" A La Turbie, l'AS Monaco va continuer de soutenir le football amateur. "

LTI - Où en est le projet de rénovation du centre d'entraînement ? Quels avantages pourrait en retirer notre commune ?

V. V. - Le PLU a été approuvé l'année dernière et le permis nous a été délivré cette année. A ce sujet, j'en profite pour remercier chaleureusement M. le Maire Jean-Jacques Raffaele, son prédécesseur M. Nicolas Bassani et toutes les équipes de La Turbie pour tout le formidable travail accompli jusqu'ici. Les travaux démarreront au début de l'année 2016.

LTI - On parle de création d'emplois. Avez-vous déjà une idée du nombre de postes disponibles et des qualifications recherchées ?

V. V. - Ce projet sera indéniablement créateur d'emplois, pendant les travaux bien sûr, mais aussi lorsque le bâtiment sera livré afin de le faire fonctionner et l'entretenir. Les postes à pourvoir seront bien évidemment proposés aux Turbiasques. ■

RÉOUVERTURE DE LA BRETELLE DE BEAUSOLEIL

Tous ensemble pour revendiquer

LUNDI 1ER JUIN, L'APPEL À LA MANIFESTATION, LANCÉ PAR LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL, A ÉTÉ ENTENDU.

PRÈS DE 300 PERSONNES, DONT UNE QUARANTAINE D'ÉLUS DES ALPES-MARITIMES, ONT DÉFILÉ CÔTE A CÔTE POUR ALERTER LE GOUVERNEMENT ET DEMANDER LA REOUVERTURE DE LA BRETELLE DE BEAUSOLEIL, SUR L'AUTOROUTE A8.

En tête de cortège, une quarantaine d'élus du département entouraient Jean-Jacques Raffaele et Eric Ciotti, prouvant ainsi leur solidarité avec les Turbiasques.

Tous les Turbiasques, qu'ils soient riverains, piétons, cyclistes ou automobilistes, sont confrontés aux embouteillages quotidiens en centre-ville. **Les milliers de véhicules qui traversent la commune, principalement en direction de Monaco, mettent en danger la santé et la sécurité publique.**

En effet, la Principauté, formidable bassin d'emplois, est un aimant qui attire chaque jour plus de 40.000 travailleurs pendulaires. **Et la fréquentation de La Turbie** - qui s'est intensifiée depuis 2012 avec les fermetures répétées du tunnel de l'A500 -, **ne va pas s'améliorer puisque le gouvernement monégasque estime que**, la croissance annuelle du trafic atteignant 1,5 %, **ce sont près de 63.000 véhicules qui entreront en Principauté à l'horizon 2025 !**

Une manifestation pour dire STOP !

"La Turbie, s'asphyxie !", *"Nos enfants en danger !"*, *"Bouchons = pollution"*, *"Les pendulaires veulent être à l'heure !"*, lundi 1er juin, à l'appel du maire, près de 300 manifestants, élus et habitants, sont ainsi venus exprimer leur colère face à la congestion qui menace.

Le départ donné à 8h30, le cortège s'est dirigé vers la mairie avec, à sa tête, le maire, Jean-Jacques Raffaele et les élus turbiasques, le président du Département, des parlementaires, des conseillers départementaux et de nombreux maires de la Communauté d'Agglomération de La Riviera Française, du Canton de Beausoleil et de la Vallée du Paillon, tous venus pour soutenir les Turbiasques.

Pendant près de 20 minutes, les manifestants ont ralenti la circulation en provenance de l'autoroute.

Une seule revendication était sur toutes les lèvres : la réouverture de la bretelle de Beausoleil sur l'autoroute A8, réservée pour le moment aux secours et aux services techniques. Cette solution, rapidement applicable, pourrait désengorger le centre-ville en offrant une sortie supplémentaire aux conducteurs.

"Après maintes demandes réitérées auprès du Ministère des Transports, les réponses ont toujours été négatives arguant des problèmes de configuration de la bretelle de sortie, ce que nous contestons au vu des configurations des sorties avoisinantes", a expliqué le maire.

Et après de nombreuses réunions techniques avec les partenaires concernés par cette réouverture, celle-ci reste *" désespérément fermée "*. Il a rappelé que, lors des travaux du tunnel de l'Arme (A500), la bretelle avait été ouverte de 1989 à 1995, sans accident.

Seuls quelques aménagements légers seraient nécessaires pour une mise en service rapide de la bretelle de sortie de Beausoleil, actuellement fermée par un rail.

Des soutiens providentiels

Le 22 mai dernier, **pour la première fois, un Préfet des Alpes-Maritimes s'est rendu sur site avec les partenaires concernés. Il a estimé qu'une réouverture rapide pouvait être envisagée.** Adolphe Colrat a alors annoncé qu'il allait saisir le Ministre des Transports sur la base d'une proposition d'ouverture aux véhicules légers, avec des aménagements minimums mais prenant en compte les impératifs de sécurité.

Lors de la manifestation, **Eric Ciotti, président du Département est venu appuyer la demande de La Turbie** *"victime de cette situation totalement ubuesque."* Il a affirmé que la colère des Turbiasques était légitime et s'est donc associé à Jean-Jacques Raffaelle, pour demander, une nouvelle fois à l'État d'infléchir sa position : *"Je demande solennellement à Ségolène Royal de se saisir du dossier afin d'étudier dans les plus brefs délais la réouverture de cette bretelle. Le Département est prêt à financer ce projet d'intérêt général."*

Le projet est entre de bonnes mains.

Soutenez la revendication sur Facebook : Pourlecontournementdelaturbie

Les élèves de Cathy Giovannini (CP) sont heureux dans leur nouvelle classe, qu'ils ont intégrée en mai dernier.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Deux nouvelles classes pour bien travailler

LA TURBIE ATTIRE CHAQUE ANNÉE DE NOUVELLES FAMILLES ET PAR CONSÉQUENT DE NOUVEAUX ÉLÈVES. LA PLACE COMMENÇAIT A MANQUER EN ÉLÉMENTAIRE. MAIS, DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS DE MAI, LES ENFANTS ONT PRIS POSSESSION DE LEURS NOUVELLES CLASSES ET ILS APPRÉCIENT.

Le 30 mai, les nouveaux conseillers départementaux, Sabrina Ferrand et Xavier Beck, étaient aux côtés de Jean-Jacques Raffaele, maire, des élus turbiasques, de l'Inspecteur d'Académie de la circonscription de Menton, Jean-Marc Messina, de la directrice de l'école élémentaire, Sandra Duriez, de la présidente de l'APE[1], ainsi que des représentants de parents d'élèves, pour inaugurer les deux nouvelles classes, un modèle en terme d'économie d'énergie.

Le maire a symboliquement coupé le ruban tricolore pour inaugurer officiellement les nouvelles classes.

Cet agrandissement, qui s'est fait en lieu et place de l'ancien bâtiment qui ne comportait qu'un rez-de-chaussée, sera sans doute le dernier. Le maire a en effet annoncé : "*Pour l'avenir, nous avons le projet de créer, sur 3500 m² près de l'église, un lieu dédié à l'accueil de la petite enfance.*"

Conçu avant tout pour les élèves

Le projet, lancé en mai 2011, a été réalisé par l'architecte André Biancheri qui avait déjà livré les deux bâtiments de la première extension, en 2005. En partenariat avec les enseignantes, il a conçu un bâtiment destiné au confort des principaux utilisateurs : les élèves.

Les classes offrent les dernières innovations du développement durable : éclairage par leds, chauffage au sol, isolation thermique et phonique. Les enfants participent aussi aux économies : leur chaleur est recyclée dans le chauffage !

Ils sont d'ailleurs tous enchantés de leur nouvel outil de travail, même s'il est plus petit que l'ancien. "*Il y a plein de jeux*", "*On a de grandes fenêtres*", "*On n'a pas besoin d'allumer la lumière !*". Ce qui leur plait surtout : "*On a une belle vue !*". Et il est vrai que, si la vue panoramique n'est pas indispensable pour avoir de bonnes notes, elle y contribue.

Enfin, en libérant deux anciennes classes, cette extension va également permettre d'améliorer le service de garderie ainsi que l'accueil des élèves durant la pause méridienne, dès la rentrée 2015-2016. ■

(1) : Association des Parents d'Elèves

NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Nouvel ostéopathe

Isabelle Mainguet Fischer, ostéopathe, s'est installée au cabinet médical, 8, Route du Mont-Agel. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 10 55 20 78 et visiter son site : www.sophrosteao.com

La Carte Postale

Eric et Marta Nogatchevsky ont repris le commerce de presse et papeterie. Ils vous accueillent toute la semaine, sauf les jeudi et dimanche après-midis, pour vous proposer journaux, magazines, cartes postales, souvenirs...
11, place Théodore de Banville
Tél. : 04 93 41 10 02

Hair Cut Dream's

Nathalie Malherbe a ouvert son salon de coiffure au centre-ville. Elle propose du mardi au samedi, avec ou sans rendez-vous : coupe, brushing, permanente, coloration, lissage... et réalise aussi des coiffures pour les mariages et les soirées.
2, place Detras
Tél. : 09 83 88 50 66

Au fil et à mesures

Stéphanie Tudury vous propose de faire retouches et menus travaux de couture. Son atelier au 2, rue Droite est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le samedi matin.
Tél. : 04 22 16 70 93 ou 06 16 36 61 89
Email : aufiletamesures@sfr.fr

Le nouveau boulanger est arrivé !

Plus d'informations dans la prochaine Gazette Municipale.

Bienvenue à ces professionnels !
On ne peut que regretter que nos commerces dont l'attractivité et le dynamisme sont reconnus de tous, ne soient pas organisés en association.

JUMELAGE

Massimo Pepellin, élu maire de Sarre

En mai dernier, Sarre (Val d'Aoste, Italie) élisait à la tête de la Ville, la liste "Insieme per Sarre", menée par Massimo Pepellin.

"*C'est un grand résultat, mais aussi une grande responsabilité*", a déclaré le nouveau "Sindaco", bien connu des Turbiasques, car il s'occupait du jumelage. Pour la prochaine rencontre, il a prévu de nous faire découvrir le Val d'Aoste en hiver.

Le rédaction de LA TURBIE Infos transmet ses cordiales félicitations au nouveau Conseil Municipal.

Le maire (2ème à g.) et ses adjoints en visite à La Turbie pour la Fête Nationale.

De jour, le bardage bois de la façade laisse passer la lumière naturelle dans les étages. De nuit, la lumière rouge donne de l'originalité à la rampe d'accès. Photo : Cabinet Biancheri

Chaque étage a son propre code couleur, repris au sol pour le cheminement des piétons (ici le premier niveau, en vert)

PARKING PUBLIC DU MONT-AGEL

51 nouvelles places en centre-ville

PLEINEMENT INTEGRÉ DANS UN ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL EXIGEANT, LE PREMIER PARKING PUBLIC DE LA VILLE PERMET À LA FOIS DE MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU COMMERCE DE PROXIMITÉ ET D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS.

Depuis le 19 juin, l'ouverture du premier parking de la ville en lieu et place du *Garage National*, au 2-4 route du Mont-Agel, offre aux usagers **51 places de stationnement supplémentaires et répond à une double volonté de la Commune : garantir l'attractivité du commerce de proximité et améliorer le cadre de vie des Turbiasques.**

Un chantier complexe

Lors de l'inauguration, le 10 juin, le maire, Jean-Jacques Raffaelle, a rappelé : *"Le travail qui a été réalisé ici est particulièrement remarquable au vu des contraintes rencontrées."*.

En effet, s'il ne s'est écoulé que 16 mois entre le lancement des travaux en février 2014 et la livraison le 19 juin 2015, la gestion du dossier a été complexe. L'ancien garage, - situé sur un terrain appartenant à la mairie -, était adossé au mur de la propriété le surplombant. Mais, grâce à la coopération des propriétaires voisins, un accord amiable portant sur le foncier, certes modeste, a pu être finalisé.

La conception, confiée au cabinet *André et Lionel Biancheri*, a dû, elle aussi, satisfaire à plusieurs exigences : réaliser des études de sol approfondies, rentabiliser un espace particulièrement exigu, respecter le voisinage et tenir compte de la proximité du Trophée d'Auguste, afin d'obtenir l'indispensable feu vert de l'Architecte des Bâtiments de France.

Mais le résultat est là et la promesse des architectes de réaliser un ensemble léger et moderne, a été tenue. La structure de 1860 m² sur 4 niveaux, encastrée dans le terrain, est essentiellement transparente côté route, grâce au bardage en bois à "clairevoie" et aux pergolas en couverture. La couleur rouge des murs donne force et originalité à l'édifice qui s'intègre parfaitement à son environnement.

Technologie et écologie

Les exigences sociale et environnementale prévues par la Commune ont été respectés par les entreprises choisies. **Trois places sont réservées aux personnes à mobilité réduite et un ascenseur permet de les accueillir dans les meilleures conditions.**

Les équipements répondent à la politique environnementale que la ville souhaite développer : éclairage à leds et un emplacement dédié au rechargement des véhicules électriques. Et cerise sur le gâteau : les utilisateurs stationnant en terrasse profitent d'une vue inédite sur le vieux village et le Trophée d'Auguste.

Après la livraison du parking et un premier retour d'expérience, il s'est avéré nécessaire de procéder à certaines améliorations afin de permettre un accès plus aisé aux usagers.

A cet effet, les places situées au rez-de-chaussée ont été modifiées afin de faciliter les manœuvres et ainsi créer une sur-largeur qui facilite l'entrée et la sortie des véhicules. Une aire de retournement a été crée au 3ème niveau, afin de simplifier les manœuvres.

D'autres améliorations seront apportées au fur et à mesure, si besoin. Elles permettront ainsi d'optimiser le fonctionnement de cet ouvrage nécessaire au développement économique de la commune et au bien-être de nos concitoyens.

Stationnement de nuit facilité

Si le parking est géré par la Ville, sa maintenance a été confiée à la société Parkare France, domiciliée à La Turbie.

Les tarifs, votés en conseil municipal, ont été, quant à eux, étudiés pour **favoriser le turnover dans la journée et offrir une solution économique pour le stationnement de nuit.** Afin d'inciter les usagers à utiliser le nouveau parking, les tarifs des zones horodatées du centre-ville ont été modifiés. Le tarif horaire est désormais de 1,40 €. Le stationnement reste gratuit le jeudi matin, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés. ■

TARIFICATION

DE JOUR
- Moins d'1 heure : franchise
- Tarif horaire : 1,20 €
- Au-delà d'une heure :
1er quart d'heure : 0,90 €
2ème quart d'heure : 0,10 €...

DE NUIT
Forfait de 18h à 8h :
- plus de 6 heures consécutives : 1,20 €
- moins de 6 heures : tarif normal

Lors de l'inauguration, le 10 juin dernier, Jean-Jacques Raffaele a annoncé que la réalisation de ce parking serait suivie de deux autres projets, aux résidences Detras et à l'emplacement de la caserne des Pompiers, place de la Crémaillère.

CANTON DE BEAUSOLEIL

Xavier Beck et Sabrina Ferrand : des élus de proximité

Élus avec 62,72 % des suffrages, Xavier Beck et Sabrina Ferrand siègent au Département depuis le 2 avril dernier pour défendre les intérêts du tout nouveau Canton de Beausoleil.

Xavier Beck se charge plus particulièrement des dossiers de l'ancien canton de Villefranche-sur-mer qui regroupait les communes de Villefranche-sur-mer, Eze, La Turbie, Beaulieu-sur-mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Cap d'Ail, et Sabrina Ferrand ceux de Beausoleil.

Le binôme se veut toutefois complémentaire tant dans les actions que sur le territoire, comme en témoignent les délégations qui leur ont été confiées par le Président Eric Ciotti.

Concernant La Turbie, le travail le plus important porte sur les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie, les subventions aux associations, les aides aux projets de la commune, les transports ainsi que sur divers aménagements routiers dont celui du carrefour du Chemin des Révoires et de la Moyenne Corniche. ■

Ils sont à votre disposition :
Tél. : 04 97 18 61 35 et par e-mail :
. xbeck@departement06.fr
. sferrand@departement06.fr

D.R. Département de A-M

Xavier Beck
Conseiller départemental

- Rapporteur général du budget
- Président de la commission "finances, administration générale et moyens"
- Vice-président de la commission "logement"
- Membre des commissions "arts et culture" et "sports et jeunesse"

D.R. Département de A-M

Sabrina Ferrand
Conseillère départementale

- Présidente de la commission locale d'insertion n°6 (Nice Ariane/Menton)
- Vice-présidente de la commission "emploi, insertion et lutte contre la fraude"
- Membre de la commission "autonomie des personnes âgées et handicapées, enfance et santé"

TRIBUNES LIBRES

C'est une grande première!

Jamais, dans l'histoire du village, un groupe dit "d'opposition" n'avait fait son entrée au Conseil Municipal. Ce terme est impropre en ce qui nous concerne : il conviendrait plutôt de dire "opposition constructive" car tout ce qui nous paraît conforme aux intérêts des habitants est voté par notre Groupe LTMV. En fait, nous agissons comme un "Conseil de surveillance" d'entreprise. Avant chaque Conseil municipal, nous nous rendons en Mairie pour poser les questions concernant l'ordre du jour, examiner les dossiers, afin de voter en fonction des éléments recueillis. Le Maire et ses Adjoints, savent que toute décision sera examinée par nos élus, ce qui est une avancée positive et importante pour les Turbiasques.

Notre seule constante d'opposition concerne le projet immobilier Detras. Bien avant les élections municipales, nous avons dénoncé, par voie de presse et en réunions publiques notamment, les graves menaces que fait peser ce projet sur la future qualité de vie des villageois. En dépit de la division de la population sur ce projet, Detras se fera avec toutes les conséquences prévisibles. Hélas !

Pour le groupe "La Turbie, mon village"
André-François Pellegrin, Conseiller municipal

Notre première tribune libre concernera malheureusement une préoccupation majeure pour notre commune : la vente du Fort Masséna.

Les syndicats d'Orange ont fait appel au Groupe AAPOD afin de mobiliser l'opinion publique et d'alerter notre Gouvernement ainsi que l'opérateur Orange sur les conséquences dramatiques de cette vente.

Pour la cause, le groupe AAPOD, hors de tout clivage, a organisé une manifestation in-situ. Outre l'Union National des Combattants, l'association Edelweiss Armée des Alpes, l'Association AHVAE, les amis de l'Ouvrage Maginot de la Frassinéa, l'UDLVB et l'association France États-Unis, les trois groupes du Conseil Municipal ont soutenu l'action.

Pour autant le combat n'est pas encore gagné. Ainsi, à tous ceux qui se sentent concernés par la préservation de notre patrimoine environnemental, financier, historique, sanitaire, scientifique, technologique, je lance un appel à mobilisation pour que vous, Citoyennes, Citoyens de La Turbie qui n'ont pas encore signé la pétition, le fassent.

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter par email : jpgispalou@yahoo.fr ou au 06 62 54 15 96

Pour le groupe "Mieux vivre à La Turbie"
Jean-Philippe Gispalou, Conseiller municipal

Hélène, la directrice (au premier plan) prend le temps de jouer avec les enfants. Avec Noémie, accueillante, elle participe à l'atelier puzzles proposé aux Oursons et aux Ecureuils. ▲

Dans la section des Marmottes, Anne-Marie veille au bien-être et à l'épanouissement des plus petits. ▶

MULTI-ACCUEIL "LES PETITS PAS"

En douceur vers la maternelle

LES PARENTS DE LA TURBIE DISPOSENT D'UNE STRUCTURE MODERNE ET AGRÉABLE QUI ACCUEILLE LEURS ENFANTS A TEMPS COMPLET OU PARTIEL. GRÂCE AUX SOINS ATTENTIFS DES ÉQUIPES, ILS PRÉPARENT LEUR ENTRÉE EN MATERNELLE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

Une piscine à balles, des murs aux couleurs joyeuses, des baies vitrées qui laissent entrer le soleil, trois lieux de vie, un jardin arboré... Au multi-accueil "Les Petits Pas" à Eze, tout a été pensé pour le bien-être et l'épanouissement des bouts d'chou de 2.5 mois à 4 ans[1], accueillis à temps plein ou partiel du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30.

L'établissement, géré par le SIVoM de Villefranche-sur-mer, est dirigé depuis 2010 par Hélène Frentzel, secondée par un personnel dont les effectifs sont supérieurs aux obligations légales.

En effet, **depuis sa création en 2003, le multi-accueil est une priorité pour les maires des communes qui composent le Comité Syndical.** C'est une volonté politique forte de faire en sorte que le multi-accueil soit un outil de qualité à destination des usagers d'Eze et La Turbie.

Entretenir le lien avec les familles

Si le bien-être des petits est bien entendu au centre des préoccupations, les équipes veillent à garder le lien avec les parents. Pour Hélène Frentzel, **il est important qu'ils se sentent impliqués dans la vie de la crèche.** La cohésion des agents et l'échange avec les familles sont alors indispensables. Chaque année, l'équipe choisit d'ailleurs un thème en fonction de ses observations et des retours des parents. En 2015, le thème était "La transmission aux parents". Pour la directrice : "*Un tel projet implique que les agents observent, communiquent entre eux, et toujours en partenariat avec les parents.*".

Pour assurer la sécurité physique et affective des enfants, six accueillantes et une éducatrice se relayent, aidées par une psychologue, présente 7h/semaine. Une pédiatre complète l'équipe, 2h/mois. Deux agents d'entretien veillent à l'hygiène des locaux. Dans ses missions d'accueil et d'administration, Hélène Frentzel est secondée par une directrice adjointe et une secrétaire.

Et parce que le bonheur passe aussi par l'estomac, si petit soit-il, Julio prépare déjeuners et goûters. Pour expérimenter le goût et les saveurs en autonomie, les grands gèrent leur plateau.

Une passerelle vers la maternelle

Si la journée donne des repères aux enfants tout en respectant le rythme de chacun, **le multi-accueil prépare aussi les plus grands à leur entrée à la maternelle.** Moment d'angoisse pour la majorité des parents, il doit être dédramatisé !

C'est pourquoi, au-delà des multiples apprentissages proposés, et dont l'objectif principal reste la découverte et le plaisir, des "ateliers passerelle" sont organisés pour les 2,5 à 3 ans qui vont entrer à l'école. Hélène Frentzel explique : "*Ces ateliers ont pour objectif de favoriser les facultés de concentration des enfants dans un temps défini, installer une notion de plaisir, tout en respectant des consignes plus précises.*". Elle encourage aussi les parents qui ont choisi un autre mode de garde à confier leur enfant une demi-journée ou plus, afin de le préparer à l'entrée à l'école et... pouvoir souffler un peu.

Si les demandes d'inscription se font auprès du multi-accueil, Liliane Cloupet, adjointe à la Petite Enfance de La Turbie, informe que, **dès la rentrée, une "commission des admissions", nouvellement mise en place, étudiera les dossiers.** Elle est à l'écoute des parents, en mairie. ■

◀ Dès 7 h du matin, Julio prépare entre 30 à 40 déjeuners et goûters, équilibrés et gourmands.

"Les Petits Pas" - 690 bis, boulevard Maréchal Leclerc - 06360 Eze Village
Tél. : 04 93 41 16 20 - E-mail : multiaccueil.eze@sivom-villefranche.org

(1) : le multi-accueil dispose d'un agrément de 35 enfants. Par le jeu des temps complets et partiels, il a accueilli 83 enfants en 2014.

"LES PREMIERS PAS"

Deux samedis par mois, de 10h30 à 12h, les familles sont accueillies **gratuitement et sans inscription pour un temps de partage et d'échange,** à l'Espace Jeunes de Beaulieu-sur-mer (à côté du collège).

Les adultes viennent souffler un peu, profiter du savoir-faire des professionnels de la petite enfance et échanger avec des parents ou futurs parents. Les enfants de 0 à 6 ans jouent ensemble, apprennent la vie en communauté et acquièrent doucement leur autonomie.

INFORMATIONS
Tél. : 04 93 41 16 20

PROJET FAPE

En avant la musique !

Chaque année, l'Académie de Nice organise le FAPE (Festival Arts Plastiques Enfant) ouvert à toutes les classes des écoles primaires et des collèges du département.

Cette année, les élèves de La Turbie proposaient leurs projets sur le thème : "En avant la musique !". Les enfants ont écouté, ressenti différents genres musicaux, expliqué ce que leur inspirait le mot "musique" et bien sûr parlé des grands compositeurs. Chaque classe a ensuite produit une oeuvre issue de son imagination et de son travail de recherche.

Le samedi 30 mai, au cours d'un "vernissage" organisé à Eze village, les enfants des écoles de La Turbie, Eze, Beausoleil et Nice étaient très fiers d'exposer leurs oeuvres. Les nombreux parents et élus présents ont apprécié.

1

2

3

4

1 - La petite section a présenté son ingénieux "couloir musical".
2 - Pour faire du bruit, la petite/moyenne section avait invité "Mme Boucan", réalisée à partir d'instruments de musique.
3 - Les élèves de CE2 ont monté un arbre à musique.
4 - Les enfants ont pu tester les réalisations des autres écoles.

Photos : école maternelle

A pied, c'est toi qui te conduis

Après les personnes âgées, les enfants comptent parmi les premières victimes de la route. Pour leur apprendre à se protéger, Christophe Duplan, policier municipal, les éduque depuis 5 ans à la route et à ses dangers, en partenariat avec la Prévention Routière. Parce que "*Je ne suis jamais aussi bien protégé que par moi-même*", chaque année, les élèves de La Turbie passent ainsi leur *Permis Piéton* en CE2, puis l'*Attestation de Première Éducation à la Route* (APER), en CM2. Les élèves de grande section de maternelle bénéficient, quant à eux, d'une première approche de la sécurité routière, validée par un diplôme.

Dès leur plus jeune âge, les enfants acquièrent ainsi les bons réflexes avant les choses sérieuses : le Brevet de Sécurité Routière (BSR) pour les deux roues, puis la conduite accompagnée, désormais possible à partir de 15 ans.

Les enfants de grande section de maternelle de la classe d'Isabella Bombal étaient fiers de montrer leur premier diplôme.

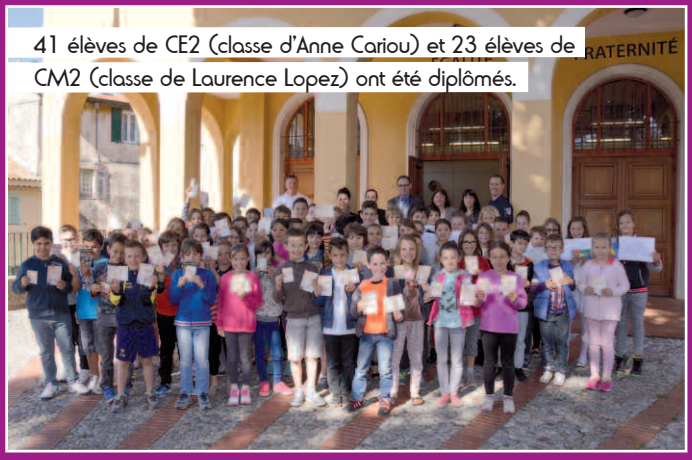
41 élèves de CE2 (classe d'Anne Cariou) et 23 élèves de CM2 (classe de Laurence Lopez) ont été diplômés.

Lors du vide-grenier du 28 juin dernier, les bénévoles de l'APE ont récolté 250 € pour l'école primaire.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Obligée de se réorganiser

AUTONOME, APOLITIQUE ET CONSTITUÉE DE PARENTS BÉNÉVOLES, L'APE EST UN SOUTIEN NÉCESSAIRE AUX ACTIONS EN FAVEUR DES 250 ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA TURBIE. MAIS LES MISSIONS SONT NOMBREUSES ET L'ÉQUIPE RÉDUITE. MALGRÉ TOUTE LA MOTIVATION DE SES MEMBRES, L'ÉVOLUTION SEMBLE INÉVITABLE POUR L'APE.

Ils sont sept et sont incontournables. Elodie Brun, Karine Janot-Delmas, Catherine Martin, Katja Dressel, Maxime Castejon, ainsi que Deyanira Colon Sanchez et Sylvie Calvier, constituent le bureau de l'APE. **Enseignants et enfants les connaissent bien et savent qu'ils peuvent compter sur leur dévouement et leur soutien financier.** Et cette année, les projets ont été nombreux !

A la rentrée, chaque enseignant a reçu environ 680€ pour acheter matériel, livres et organiser sorties et animations. Entre septembre 2014 et juin 2015, les élèves sont donc, entre autres, allés à la ferme, au "Bois des lutins" et à "Laby folies", ont visité le Mamac de Nice et rencontré un apiculteur... En plus de ce budget "individuel", l'APE a financé des animations pour tous : "Ma Petite Sirène" à Noël, les musiciens et les cotillons du Carnaval ainsi que l'animation Kapla (voir ci-dessous).

Mais le rôle des bénévoles de l'APE ne s'arrête pas là : **réel ciment entre tous les acteurs de l'école, l'association est présente toute l'année sur le terrain** pour faire en sorte que ces événements soient des moments d'échange, de nouvelles rencontres et d'intégration pour les familles, comme lors du "Café des Parents", à la rentrée ou pendant la Journée des Associations. Pour garder le lien avec les élèves, l'APE propose un goûter par trimestre et des découvertes de spécialités culinaires. Les mamans ne sont pas oubliées, puisque pour leur Fête, elles reçoivent un cadeau : cette année, un vrai fraisier à planter.

Un financement difficile et moins de bénévoles

Pour financer toutes ces activités, il faut... de l'argent. Et si la subvention de la mairie (2.000 €) et les cotisations (1.328 €) sont indispensables, elles représentent seulement 25% du budget, qui se monte à 13.000 €. ***"Les cotisations des familles sont en baisse constante, alors que l'APE finance les projets pour tous les élèves !"***[1] déplore Elodie Brun, présidente.

L'APE est donc adepte du "système D" et trouve des financements en multipliant les actions : snack avant les départs en vacances et lors les fêtes de fin d'année, kermesses, tombola, vide-grenier, chocolats de Pâques... *"Heureusement de nombreux parents jouent le jeu en amenant des préparations que nous vendons et nous pouvons compter sur d'autres associations, comme les Pompiers, France Canyon ou l'Association Patriotique et les services techniques pour nous aider, ainsi que sur la générosité des commerçants."*, remercie Elodie.

Mais les bénévoles se font de plus en plus rares et malgré toute leur bonne volonté, les membres de l'APE ont besoin de l'aide réelle des parents. Elodie est obligée de constater : "*Sans cet appui, nous devrons modifier et réorganiser les activités de l'APE. Le bureau se réunira début octobre pour que nous puissions déterminer les changements et l'évolution de notre association.*". Elle espère que son appel à l'aide sera entendu. ■

(1) : la cotisation de 12 € par famille seulement, n'a pas augmenté depuis des années

Aux fêtes de l'école, l'APE est présente pour assurer le snack. L'argent récolté va aux enfants.

ANIMATION KAPLA

Les planches magiques

Qui ne connait pas les "Kapla" ? Ces planchettes en bois qui permettent de construire sans autre limite que l'imagination.

Début juin, Guillaume Heslot, directeur d'*Evènements Kapla*, venait pour deux jours d'animation à l'école primaire. Grâce à sa patience, son savoir-faire et... 23000 planchettes, les élèves ont réalisé des constructions extraordinaires : une girafe, un aqueduc, des gratte-ciel... "*Je place l'enfant dans un rôle actif de bâtisseur en lui proposant de mettre en pratique de façon ludique ce qu'il apprend à l'école : concentration, écoute, travail de groupe.*", explique Guillaume.

Et ce jeu pédagogique plait aux enfants : "*On est contentes de faire marcher notre imagination !*","*On construit tout ce qui nous passe par la tête !*" racontent Chiara, Laurine, Charline et Léa.

Pour Elodie Brun, la présidente de l'APE, qui a financé l'animation, le résultat est très satisfaisant : "*C'est aussi notre rôle d'amener la culture et la pédagogie à l'école.*".

Armés de leurs planchettes, les élèves de Sandrine Ferraro ont complété les constructions commencées par leurs camarades.

La réouverture de la Bretelle de Beausoleil a été l'un des premiers dossiers sur lequel la nouvelle équipe municipale a travaillé. La visite du Préfet des Alpes-Maritimes (au centre) sur site, le 22 mai dernier, a marqué une avancée significative.

le dossier N° 69

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le changement est en route

La gestion quotidienne d'une petite ville comme La Turbie est un vrai challenge. La disponibilité entière de Jean-Jacques Raffaele, maire, lui permet d'en prendre toute la mesure, d'être au quotidien à l'écoute des Turbiasques et de pouvoir faire face rapidement à toutes situations ou évènements imprévisibles.

Aujourd'hui, après 16 mois à la tête de la commune avec sa nouvelle équipe, LA TURBIE Infos fait le point sur l'avancement de la politique que le maire a souhaité mettre en oeuvre, sur la base des 10 engagements du programme proposé et pour lequel les Turbiasques lui ont donné leur confiance.

Des actions déjà réalisées qui s'imposent à tous, des projets en cours de réalisation, d'autres qui demandent encore réflexion et adaptation.

1 Plus de proximité

Plusieurs mesures ont été prises afin de favoriser vos échanges avec les élus, les services municipaux et permettre ainsi une prise de décision plus rapide, plus efficace sur les sujets qui vous concernent :
- la désignation, dans chaque quartier, d'un élu référent ;
- la prise de rendez-vous facilitée avec les adjoints ;
- l'ouverture de la mairie jusqu' à 18 heures ;
- des services techniques à votre écoute ;
- le choix de maintenir l'instruction, par notre service d'urbanisme, des permis de construire afin de traiter vos demandes en direct, la loi prévoyant la possibilité de transférer les PLU aux intercommunalités.
- la création d'un service communication ;
- la livraison, dans vos boîtes aux lettres, du magazine municipal "La Turbie Infos" ;
- la parution de la première "Gazette municipale de La Turbie" ;
- et enfin, la refonte en cours de notre site Internet.

la gazette municipale de La Turbie n°01 avril 2015

Ouverture programmée début juin

Après-midi récréatifs et solidaires

En avril dernier sortait le premier numéro de “La Gazette municipale de La Turbie”.

Ce rendez-vous semestriel complète la lecture de “La Turbie Infos”, qui paraît désormais deux fois par an et qui présente plus particulièrement les actions et les projets du conseil municipal.

Sous forme de journal, la “Gazette” présente les évènements turbiasques et la vie des associations, des actualités ainsi que des informations utiles.

Prochain numéro : automne 2015.

2 Un territoire préservé, raisonné et durable

La commune, à travers son Conseil Municipal, s’est lancée depuis quelques mois dans une démarche de modification du PLU (plan local d’urbanisme) afin d’anticiper les conséquences de l’entrée en vigueur de la loi ALUR(1) (applicable depuis mars 2014).

Pour mémoire, cette loi cadre, en matière d’urbanisme opérationnel, supprime notamment les outils de contrôle du droit à bâtir que sont le COS (coefficient d’occupation du sol) et la taille minimale des terrains requise pour bâtir.

Il était donc important de contrôler et de réguler la constructibilité des zones propices à recevoir des programmes de logements (collectifs et/ou individuels) de celles qui ne le sont pas, afin d’éviter des dépenses coûteuses (en termes de voirie, d’équipements,…) et de préserver le caractère patrimonial de la commune.

Par la suite, la Commune entamera d’ici la fin d’année une procédure de révision du PLU afin de le rendre conforme aux exigences de la loi Grenelle 2 portant Engagement National pour l’Environnement (usage économe et équilibré des espaces, réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de l’énergie et préservation des ressources naturelles, …). Cette révision ne portera pas atteinte à l’équilibre général du document.

Un Schéma de Cohérence Territoriale indispensable

Dans le même temps, les travaux d'étude concernant le SCOT (Schéma de Cohérente Territoriale) du territoire de la Communauté d’Agglomération de la Riviera Française (CARF), ont repris, la première étude n'ayant pas abouti.

Cette démarche est importante, car le SCOT vise à harmoniser tous les projets d'aménagement des communes de la CARF et à rendre cohérent les politiques de déplacements, de développement économique... D’autant plus important que le périmètre de la CARF a été élargi à la Vallée de la Roya.

A ce jour, le diagnostic, qui est la première étape du SCOT, a été validé.

Lancement du chantier des Résidences Detras

Concernant le logement, le chantier des “Résidences Detras” doit démarrer à l’automne. A ce jour, la mairie a enregistré plus de 80 demandes (chiffres mai 2015) pour les logements sociaux, et 60 pour l'accession sociale primo accédant. Le succès de ce programme confirme un réel besoin que le Conseil Municipal avait anticipé.

(1) : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

Le projet des Résidences Detras fait la part belle aux espaces végétalisés, véritables havres de paix qu’animeront canaux, bassins et miroirs d’eau.

Crédit : Promogim

3 Développement économique

La carrière de la Cruelle est l'un des sites les plus sensibles de notre territoire. Dès l'installation du nouveau Conseil Municipal, Jean-Jacques Raffaele a initié des visites sur place, notamment avec la Sous-Préfète et les services compétents de la Préfecture des Alpes-Maritimes, le Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco, accompagné de Conseillers de Gouvernement, afin de les sensibiliser et de mesurer les enjeux de ce site exceptionnel.

Une démarche que l'édile qualifie "*d'urgente, sachant que le terme de l'exploitation de la carrière est à l'aune de 2024, c'est à dire demain ....*" et de préciser "*Je continuerai à mettre toute mon énergie, avec ma majorité, dans la réalisation de ce projet, car l'avenir de notre commune, en termes de développement, passe par la Cruelle*". A suivre donc.

Le projet "Tête de Chien" gelé quant à lui depuis plusieurs mois, a progressé. En effet, le Préfet des Alpes-Maritimes, Adolphe Colrat, accompagné de l'Architecte des Bâtiments de France, se sont rendus sur site dans le but de trouver une solution qui permettra de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve La Turbie.

Rappelons qu'à l'origine, le souhait de la Commune était, avant tout, la construction d'un hôtel en lieu et place des anciennes villas du CNET avec la perspective de retombées pour l'emploi et l'économie. Malheureusement, en 2012, après l'acquisition des terrains réalisée par l'intermédiaire de l'EPF, le site a été frappé d'un arrêté de protection du biotope. La constructabilité en a été fortement diminuéee et le projet totalement remis en question. Aujourd'hui, la situation évolue et demeure une des préoccupations majeures du Maire. (voir LA TURBIE Infos N°68)

Enfin, avec près de 3.200 visiteurs au Point Information Tourisme en 2014 et 17.833 entrées au Trophée d'Auguste, la commune compte poursuive ses efforts afin de dynamiser et diversifier l'offre touristique (voir ci-dessous).

POINT INFORMATION TOURISME

Bientôt Office de Tourisme

AVEC L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU RESPONSABLE POUR LE POINT INFORMATION, GUIDE-CONFÉRENCIER DE SURCROÎT, LA COMMUNE A SOUHAITÉ DONNER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À SA PROMOTION TOURISTIQUE. LES PROJETS SONT NOMBREUX POUR ATTIRER UNE CLIENTÈLE TOURISTIQUE DE QUALITÉ, INDISPENSABLE A L'ÉCONOMIE DU CENTRE-VILLE.

Le développement de l'offre touristique de La Turbie passe, d'une part, par l'optimisation du développement culturel et la mise en valeur du centre historique avec la programmation régulière de visites guidées ouvertes à tous : visiteurs et habitants. Ces visites, en place depuis le mois de mai, sont assurées par Anthony Drouget, guide-conférencier et nouveau responsable du Point Information Tourisme, sous l'autorité d'Hélène Grouselle, adjointe. La promotion de nos atouts touristiques auprès des professionnels étant également incontournable, un eductour pour les autocaristes est prévu dans les prochains mois.

D'autre part, la Ville, par l'intermédiaire du Point Information Tourisme, collabore avec les communes du SIVoM (Cap-d'Ail, Beaulieu, Eze, Villefranche, et Saint Jean Cap Ferrat) regroupées sous l'appellation "Cœur Riviera" et travaille conjointement avec le Département des Alpes-Maritimes et le Comité Régional du Tourisme (CRT). En plus d'apporter une meilleure visibilité à notre commune au sein d'une région où l'offre touristique est très concurrentielle, plusieurs projets ont vu le jour. A titre d'exemple : actions auprès de professionnels du tourisme et de journalistes, salons, édition de brochures multilingues. Elle entreprend également la valorisation du patrimoine bâti et naturel en collaboration avec la CARF : la "Navette du Patrimoine" tous les étés et l'édition prochaine d'une carte des sentiers de randonnée.

Jeudi 18 juin, Anthony recevait le journaliste et photographe australien Mike Grenby, en reportage sur le territoire de Coeur Riviera. Mike, qui a publié plus de 100 millions d'avis sur TripAdvisor, est dans les 6 % des éditeurs les plus lus de tous les temps.

Dans un futur proche, La Turbie souhaite s'ouvrir davantage au cyclotourisme en proposant des espaces d'accueil et des équipements spécifiques au déplacement en vélo.

Enfin, autre projet et non des moindres, le Point Information Tourisme changera prochainement de dénomination pour devenir "Office de Tourisme" : un signe distinctif national pour tous les visiteurs et les professionnels du secteur. "*Ce changement d'appellation sera le premier jalon nécessaire à l'obtention du label de "village touristique" auquel nous souhaitons parvenir*", précise l'adjointe au Tourisme, Hélène Grouselle. "*Il permettra un nouvel essor touristique de La Turbie.*".

4 Préserver le cadre de vie des citoyens, l'environnement et valoriser notre patrimoine

L'amélioration du cadre de vie des Turbiasques passe par de nombreux projets, dont certains porteront leurs fruits dans quelques mois.

- **Faciliter le stationnement en centre-ville.** Le nouveau Conseil Municipal a porté à son terme et accéléré l'ouverture du garage du Mont-Agel (voir article page 7). A sa livraison, le projet des "Résidences Detras" comportera 60 places de parking supplémentaires. Par ailleurs, le permis de constuire du Centre de Secours qui sera déposé d'ici la fin de l'été, permettra de lancer une étude avec la CARF pour la réalisation d'un grand parking à la Crémaillère.

La réalisation de ces parkings permettra notamment la création d'aménagements piétonniers.

- **Améliorer les transports en commun**. La Commune poursuit ses démarches auprès du Département des Alpes-Maritimes et de la CARF, pour développer encore les liaisons en bus vers l'est et l'ouest du département.

- **Améliorer le tri.** La collaboration de la Commune avec la CARF pour l'installation de deux colonnes à cartons en centre-ville destinés principalement aux commerçants, a permis non seulement de faciliter l'évacuation des déchets, mais également de supprimer une pollution visuelle. D'ici la fin de l'année, l'enfouissement de trois nouveaux containers (ordures ménagères, papier et verre) est programmé au-dessus du clos bouliste.

- **Valoriser notre environnement et notre patrimoine.** L'aménagement paysager du "Rond-point de Sarre", en entrée de ville, a été valorisé. Prochainement, le rond-point de l'Autoroute A8 bénéficiera à son tour de travaux d'embelissement.

Le partenariat avec l'ONF pour l'entretien de la Tête de Chien a été renforcé et la Commune mène actuellement une étude pour la valorisation de la Carrière Romaine, avec la DRAC et en partenariat avec l'ONF. Dans le même temps, le comité de suivi du BIOTOP s'est enfin réuni et va permettre, en particulier, d'aménager le belvedère de la Tête de Chien.

- **Intégrer le développement durable.** Grâce à la dotation parlementaire de Madame Colette Giudicelli, Sénatrice des Alpes-Maritimes, la Commune va pouvoir, d'une part, faire l'acquisition d'une voiture électrique destinée aux divers services de la ville, d'autre part, installer une borne double payante pour le rechargement des véhicules électriques, sur le parking de la Place Neuve.

Recyclage : les cartons aussi

Afin de remplacer les anciennes aires de stockage à ciel ouvert, deux colonnes à cartons, fermées et plus hygiéniques, ont été installées sur la Place Detras et la Place Neuve. Elles sont gérées par le service Environnement de la CARF.

Principalement destinées à accueillir les emballages en carton des commerçants et restaurateurs, elles sont aussi accessibles aux riverains qui peuvent y déposer les emballages qui protègent une livraison de meuble ou d'électroménager, par exemple.

Contrairement aux anciennes aires de stockage qui devaient être vidées très régulièrement et obligeaient le service voirie de la ville à une importante manutention, le contenu des colonnes est évacué par le camion de la CARF.

Afin d'assurer le remplissage maximal des colonnes, merci de suivre ces consignes de bons sens : **les cartons doivent être propres, vides, pliés et surtout ne contenir AUCUN matériau qui ne serait pas du carton. Et quand la colonne de la Place Detras est pleine, vous pouvez aller jeter vos cartons dans celle qui située Place Neuve, à quelques mètres seulement !**

Un emplacement a été prévu à côté des colonnes pour le dépôt des cagettes en bois et en plastique, les cagettes en polystyrène devant être jetées dans le bac à ordures ménagères.

La colonne de la Place Neuve accueille aussi vos cartons

Rappellons que la propreté du village est l'affaire de tous ! **Ne déposez pas vos encombrants n'importe où. La déchèterie est à disposition gratuite** des particuliers résidents de La Turbie et de la CARF, 6 jours sur 7, dans la limite de 3 t. / an.

Déchèterie de La Turbie :
Route des Carrières de la Cruelle
Tél. : 04 93 35 94 30. Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Service Environnement de la CARF :
0820 089 129 et www.riviera-francaise.fr

5 Renforcer la sécurité

Pour notre commune, traversée par des milliers de véhicules chaque jour, la sécurité des personnes et des biens passe aussi par une augmentation de la sécurité routière.

La sécurité des personnes et des biens

L'un des premiers actes forts du nouveau Conseil Municipal a été le redéploiement de la police municipale, notamment pour réguler la circulation aux heures de pointe.

La surveillance de la piscine municipale et du site sportif va être renforcée avec l'installation d'une nouvelle caméra. L'étude de modernisation du système de vidéosurveillance se poursuit par ailleurs.

Le partenariat entre la gendarmerie et la police municipale est effectif et efficace, notamment avec la mise en place de la mesure "tranquillité vacances" (voir LA TURBIE Infos n°68)

Cet été, deux gendarmes seront affectés en renfort à la COB[1] de Cap d'Ail. La Commune met à leur disposition un studio à la piscine municipale, du 17 juillet au 30 août.

La création des quartiers "Voisins Vigilants", qui apportent un plus évident à la sécurité de proximité, continuera à être facilitée.

Enfin, la connaissance étant la meilleure des préventions face aux risques naturels ou accidentels auxquels La Turbie est exposée, la Commune collaborera, dès la rentrée, avec les Sapeurs-Pompiers pour proposer aux résidents turbiasques des formations gratuites (voir article ci-dessous).

La sécurité piétonnière et routière

Face à la dangerosité de la Route de Cap d'Ail, la nouvelle Municipalité a pris les mesures nécessaires. Après avoir testé l'alternat, elle a décidé l'installation définitive de feux tricolores intelligents. Le SIVoM a réalisé les travaux, financés par le Département des Alpes-Maritimes (voir page 18).

Route de Menton, le Département a procédé à la deuxième tranche d'élargissement des trottoirs, afin de sécuriser les déplacements des piétons, particulièrement dangereux sur cet axe routier très fréquenté. Un radar pédagogique a également été mis en place. En septembre, trois plateaux traversant y seront aménagés, afin d'obliger les conducteurs à réduire leur vitesse.

Par ailleurs, Route du Mont-Agel, la Commune a réalisé la pose de "Coussins Berlinois" destinés à ralentir la vitesse des automobiles, sans gêner les autres usagers de la chaussée (bus et cyclistes).

D'autres travaux seront prochainement engagés.

(1) : La Communauté de Brigades comprend les communes de Cap d'Ail, Eze et La Turbie

Se former aux risques pour être prêt à réagir

La sécurité civile est l'affaire de tous. **Chaque citoyen doit y concourir par son comportement et peut renforcer l'efficacité de la Commune face à des évènements qui sortent de l'ordinaire.** Il suffit pour ce faire d'être correctement informé et préparé à réagir en cas de danger.

Les Sapeurs-Pompiers de La Turbie, en partenariat avec la Ville, ont donc décidé de **proposer aux résidents turbiasques une formation gratuite intitulée : "Information Préventive aux Comportements qui Sauvent" (IPCS),** à partir de la rentrée.

Durant trois heures, les participants recevront l'information indispensable sur la conduite à suivre en cas de danger et seront également mis en situation (extincteur, défibrillateur...)

Les bénéfices de cette information sont multiples :

- créer une culture du risque en amenant chaque individu à adopter un comportement adapté à l'occasion d'un accident ou lors de la survenance d'un risque majeur ;
- sensibiliser aux missions des services de secours ;
- développer la citoyenneté et améliorer les liens de coopération, en créant une "réserve communale de sécurité civile", formée à réagir en cas de sinistre majeur.

Les dates de formation vous seront communiquées par vos référents de quartier.

Les pompiers sont disponibles pour transmettre leur savoir. Durant la Journée des Associations, ils ont expliqué la réanimation cardiaque aux visiteurs.

6 La vie scolaire

Le bien-être et le confort des élèves de l'école primaire fait partie des priorités du Conseil Municipal. Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été mise en oeuvre :

- l'instauration des rythmes scolaires, le jeudi après-midi, une belle réussite profitable à l'épanouissement de nos enfants. (voir LA TURBIE Infos 68)

- la finalisation de la création de deux classes supplémentaires à l'école élémentaire (voir notre article page 6)

- le contrôle et le suivi des installations de l'école ainsi qu'à la cantine.

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont l'occasion de faire de belles expériences. A la "Batterie", les enfants ont découvert la migration avec la Ligue de Protection des Oiseaux.
Photo : LPO

7 Faciliter l'accès aux loisirs et la culture

L'offre de loisirs et d'animation de La Turbie est riche. Le Conseil Municipal tient à préserver cette richesse en renouvellant son soutien aux associations et aux différents acteurs de la vie culturelle et sportive.

La culture pour tous

Ainsi, la programmation culturelle a été variée tout au long de l'année et la saison estivale sera riche en spectacles. L'accent sera particulièrement mis cette année sur le théâtre, plébiscité par les Turbiasques.

Le partenariat entre l'adjointe à la Culture, Hélène Grouselle, et l'équipe de la médiathèque intercommunale du Four Banal est excellent. Il a favorisé la création d'évènements culturels très suivis cette année : les expositions, les soirées cinéma, les conférences, une initiation à l'Ikebana... (voir notre article page 30).

La confiance a été renouvelée au Comité des Fêtes rajeuni, dynamique et festif, ainsi qu'à toutes les associations sportives et culturelles du village.

En septembre 2014, une nouvelle organisation s'est mise en place pour un meilleur accès à la pratique de la musique : cours de piano et de violon à la fois avec le concours du SIVoM et avec la section musique de l'ASCT (voir ci-contre).

L'esprit sportif

Sur le plan sportif, le programme "Learn to Swim, pour l'apprentissage de la natation" de la Fondation Princesse Charlène de Monaco, en partenariat avec la Fédération Française de Natation, a permis à plus de 700 enfants d'accéder gratuitement à la piscine municipale, ouverte spécialement pendant les mois de juin 2014 et 2015, pour apprendre à nager ou à se perfectionner.

La Commune met toutes ses ressources (matériel et personnel technique) à disposition des associations pour l'organisation de nouveaux évènements sportifs, comme le Trail de Noël avec Azur Tri-Ahtlé ou la création de deux nouvelles sections : "Cyclisme" et "Danse Country" (voir page 27). La mise à disposition des salles municipales facilite l'intense activité des sections sportives de l'ASCT qui voient émerger dans leurs rangs de véritables champions.

Enfin dans quelques mois, la Ville réalisera l'implantation d'un parcours de santé à la Pinède.

Apprendre la musique dès 4 ans

Depuis l'année dernière, Hege Vedeld, présidente de l'ASCT Musique, propose des cours individuels de piano aux adultes et aux enfants, dès 5 ans. A la rentrée, elle accueillera ses élèves tous les mercredis dès 10h, dans la salle Corail, sous le parking de la Place Neuve. La fiche d'inscription sera disponible auprès de la mairie et du Point Information Tourisme.

Pour les enfants à partir de 4 ans et jusqu'au CM2, le Conservatoire Intercommunal de Musique et des Arts du SIVoM de Villefranche-sur-mer se délocalise à La Turbie, avec des cours d'éveil, de formation musicale, violon et guitare.

A partir de la 6ème, les jeunes fréquentent le nouveau conservatoire de Beaulieu-sur-mer, installé dans la Villa de May, en face du Collège Jean Cocteau. Le conservatoire dispense aussi des cours de danse classique et de jazz, d'arts plastiques et de théâtre.

INSCRIPTIONS

Conservatoire Intercommunal
1 bis, rue Charles II
06310 Beaulieu-sur-mer
Tél. : 04 93 55 63 88
Dossiers sur : sivom-villefranche.org

Les animations organisées par le CCAS sont l'occasion de renouer d'anciennes amitiés.

8 Plus de solidarité

Au cours des seize derniers mois, la Commune a renforcé ses actions pour les personnes âgées, isolées ou en détresse et maintenu le portage de repas à domicile, indispensable parfois pour garder le lien avec l'extérieur (voir page 22).

Le personnel communal est disponible sur demande pour répondre à des aides particulières.

Le Centre Communal d'Action Sociale a accentué l'organisation d'évènements intergénérationnels : après-midis dansantes, croisière, journées détentes... et le "Club des Anciens" est plus que jamais en activité.

Le CCAS aide également à la recherche d'emploi, par la mise en relation des demandeurs avec les différents partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, Bureau Information Jeunesse), et avec les employeurs de la commune.

Il établit aussi le recensement des besoins en logements sociaux.

9 L'intercommunalité

Avec la CARF d'une part, structure intercommunale à taille humaine et de proximité, La Turbie peut travailler efficacement dans le cadre des compétences qu'elle exerce, principalement les transports, les déchets, l'environnement, le développement économique.

Avec le SIVoM de Villefranche-sur-mer d'autre part, la Commune procède à l'entretien, l'aménagements des voiries, des travaux divers tels que l'installation des feux de la Route de Cap-d'Ail (voir ci-dessous), les eaux usées et les eaux pluviales.

Des relations de confiance établies avec ces deux structures depuis des années permettent, grâce à leur aide technique et financière, l'aide à la réalisation de nombreux projets qui ont déjà vu le jour et d'autres qui sont en cours de réalisation.

Avec le SIVoM : la Route de Cap d'Ail enfin sécurisée

Le tronçon de la Route de Cap d'Ail, immédiatement après le parking de la Place Neuve, en direction de Cap d'Ail, était réputé dangereux. Sur cette voie étroite et à double sens, également fréquentée par les bus, la circulation automobile était de plus en plus dense et celle des piétons de plus en plus hasardeuse.

Plusieurs mesures efficaces avaient déjà été prises pour améliorer la sécurité, mais les résultats étaient insuffisants.

Circuler en toute sécurité

La nouvelle Municipalité a donc pris les choses en mains. Après avoir consulté les représentants des riverains, elle a choisi de mettre en place un test d'alternat dès janvier dernier. La société CITELUM, spécialisée dans le domaine de la gestion des déplacements, avait été sélectionnée pour installer des feux intelligents à radar. Afin de diminuer le temps d'attente inutile et les remontées de files qui impactent le trafic sur les autres voies, les radars détectent la présence des véhicules et adaptent leur fonctionnement, permettant ainsi d'améliorer le flux de circulation.

Les résultats ont été immédiats : les véhicules ont réduit leur vitesse et les piétons, enfin protégés, ne risquent plus d'être touchés accidentellement. Les automobilistes ont également tout intérêt à respecter le feu s'ils ne veulent pas être contraints à faire des manœuvres de recul périlleuses devant les véhicules qui arrivent en sens inverse ! Les réactions des riverains sont très positives : ils se sentent plus en sécurité lorsqu'ils sortent de chez eux.

"Après 6 mois, l'expérience s'étant avérée concluante.", explique Alexandre Berro, adjoint au Travaux, "*nous avons décidé de confier la mise en service définitive de feux intelligents à radar dernière génération à CITELUM.*" Les travaux ont été réalisés en juillet.

Le nouveau dispositif s'entoure de mesures supplémentaires de sécurité : un radar flash pédagogique à 30 km/h et le renforcement de la signalétique autour de l'école. Deux couloirs piétons bornés ont également été prévus de part et d'autre de l'avenue, la réduisant ainsi à une seule voie de circulation.

Grâce aux couloirs piétons, le chemin vers l'école se fait plus sereinement et en toute sécurité.

10

Budget 2015 : la poursuite de la maîtrise des dépenses

COMME S'Y ÉTAIT ENGAGÉ JEAN-JACQUES RAFFAELE, LA COMMUNE CONTINUE DE MAÎTRISER LES DÉPENSES TOUT EN RÉALISANT SON PROGRAMME. BONNE NOUVELLE POUR LES RÉSIDENTS TURBIASQUES : EN 2015, LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX N'AUGMENTENT PAS.

Adopté lors du conseil municipal du 10 avril dernier, le budget primitif 2015 (BP) s'établit à 5.973.499 € TTC, répartis entre les dépenses courantes (section "Fonctionnement" : 3.679.000 € et la section "Investissement" : 2.294.499 €.)

Pour Denise Gelso, 1ère adjointe en charge des finances, "*Ce budget est un budget de maîtrise des dépenses qui doit permettre à la Commune de continuer à investir.*". Les points forts sont la poursuite et la fin des programmes de travaux engagés en 2011, notamment avec les deux gros chantiers qui ont mobilisé l'essentiel des dépenses d'équipement : le parking du Mont-Agel qui a ouvert ses portes le 19 juin dernier et l'extension de l'école.

Deux chantiers importants

La construction du parking public du Mont-Age,l qui représente un budget total de 1.755.295 € TTC (études et travaux), a été financée pour moitié, soit 686.000 € HT(1) au moyen d'un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de La Riviera Française (CARF). Le solde, quant à lui, est financé directement par les deniers communaux pour un montant de 1.069.000 € TTC, à la charge de la commune et par un emprunt sur 15 ans, d'un montant de 200.000 €.

La création des deux nouvelles classes de l'école élémentaire s'élève à 603.000 € TTC. Elle a été financée par un fonds de concours de 10.000 € de la CARF, 30.690 € du Conseil Départemental et 76.725 € de l'Etat. Le solde, soit 405.585 € TTC, est assumé par les finances communales.

"*Mais*", poursuit la première adjointe, "*Nous sommes dans l'obligation de réduire nos dépenses notamment du fait de la baisse des dotations de l'Etat, moins 22.000 € en 2014, moins 72.000 € en 2015 et cela se poursuivra jusqu'en 2018.*". A noter qu'en 2013 le budget de la commune s'élevait à 9.534.223 €, en 2014 à 7.313.365 € pour une réalisation effective de 7.716.271 € TTC.

Dans la section "Fonctionnement" figurent essentiellement 3.195.000 € de dépenses réelles de gestion courante (charges financières comprises) et 3.340.000 € de recettes réelles.

Des taux de taxes inchangés

Ces recettes proviennent essentiellement des impôts et taxes, à hauteur de 56% pour 1.867.500 €, dont 1.127.000 € d'impôts directs. Depuis 2009, pour la sixième année consécutive, les taux des trois taxes locales de la commune n'augmentent pas : taxe d'habitation 7,75 %, taxe foncière bâti : 6,08 %, taxe foncière non bâti : 9,11 %.

La deuxième source de recettes provient du revenu des immeubles pour 915.000 €, de l'exploitation de la carrière de la Cruelle, du stade de l'AS Monaco Football Club et de différents baux.

(1) : les subventions sont HT

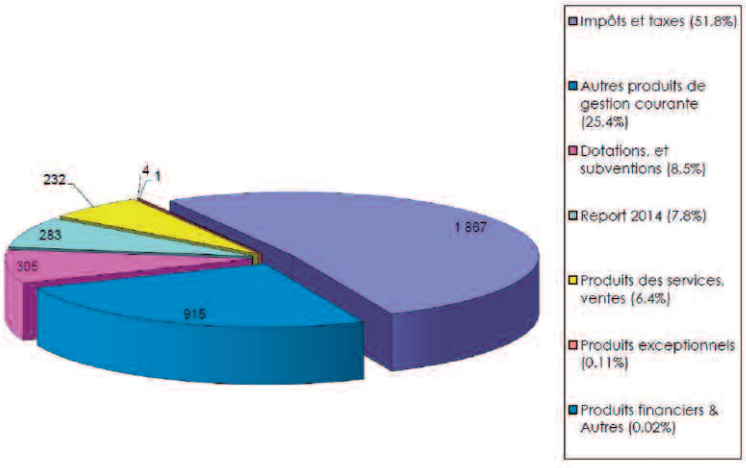

Répartition comptable des recettes avec report antérieur
(en millers d'euros)

Répartition comptable des dépenses avec autofinancement
(en milliers d'euros)

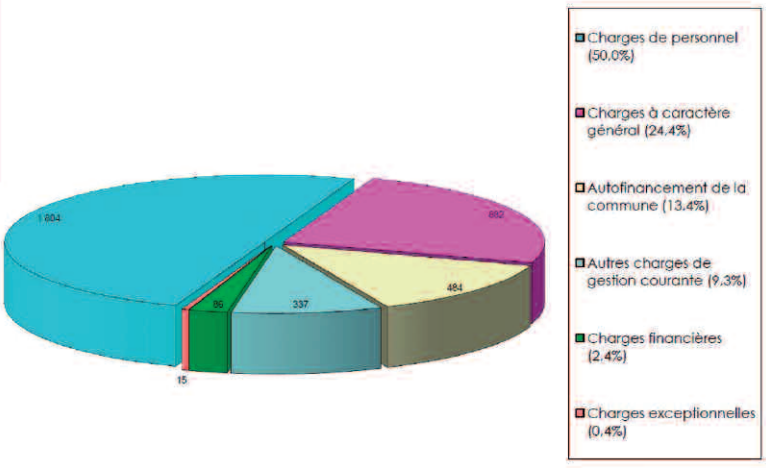

BIO-DIVERSITÉ

Un hôtel 3 étoiles

Savez-vous qu'il existe 900 espèces d'abeilles sauvages en France ? C'est pour elles et pour tous les insectes pollinisateurs (guêpes, mouches, scarabées, papillons...) qui fréquentent la Tête de Chien, qu'un hôtel à abeilles a été installé, en début d'année. Ces "petites bêtes", indispensables à la reproduction de la plupart des fleurs mais aussi des fruits et légumes, disparaissent inexorablement. **Mais sans eux : pas de pollinisation et à terme, un appauvrissement de la diversité de notre alimentation.**

Il faut donc les protéger. C'est le rôle de l'hôtel à abeilles. Réalisé par les Ateliers Bois de l'ONF, l'hôtel en forme d'ogive est constitué de compartiments reconstituant les différents lieux de vie prisés par les insectes. Si elles s'y plaisent, l'hôtel abritera des dizaines d'espèces différentes et permettra aux scientifiques de les observer et de contribuer à leur protection.

L'hôtel à abeilles de La Turbie est le troisième d'un programme financé par la Principauté de Monaco, qui prévoit d'en installer 6 au total, jusqu'au Mont-Agel. ■

Lors de l'inauguration de l'hôtel, le 12 mars dernier, en présence de Jean-Jacques Raffaele, maire, de Gilles Cellario, directeur-adjoint de l'Aménagement urbain de la Principauté de Monaco, et de William Desmoulins, adjoint à l'Environnement de La Turbie, les 150 élèves de l'école élémentaire ont planté différentes essences de plantes aromatiques et de fleurs pour favoriser l'installation des insectes.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Balayeuse en action

A partir du 1er septembre, ne soyez pas étonnés de croiser dans les rues de La Turbie, une balayeuse aspirante aux couleurs de la SOMAT. En effet, afin de suppléer au travail des agents municipaux et assurer efficacement l'entretien de la voirie des quartiers excentrés, la Commune a demandé à la société d'exploitation des carrières de la Cruelle de lui louer son véhicule de nettoyage.

C'est Laure Perdrix, qui assure depuis quelques semaines la conduite et le maniement de la balayeuse pour la SOMAT et la SOCAT, qui remplira la mission de nettoyage pour la ville, une journée par mois. "*C'est un vrai challenge pour moi, mais cela me plait !*", avoue la jeune femme turbiasque.

Et lorsqu'on découvre la taille de l'engin (plus de 5 m de long et 2.3 m de large pour 8 tonnes) et les multiples fonctions qu'elle doit gérer simultanément, on comprend que le défi est réel.

La machine circulera dès 6h00 afin de gêner au minimum la circulation. Mais sa vitesse de croisière étant de 25 km/h (afin d'assurer un bon fonctionnement des balais rotatifs), **le maire demande aux conducteurs qui la suivront, de se montrer patients, de ne pas klaxonner et d'effectuer leur dépassement en toute sécurité.** ■

La conduite à droite facilite le contrôle des balais rotatifs à Laure.

A vos marques, prêts ? compostez !

En mars dernier et pour la 5ème année consécutive, **la Communauté de la Riviera Française (CARF) a organisé une distribution gratuite de compost aux administrés.** Avec un contenant adapté et un justificatif de domicile, 65 personnes, venues à la déchèterie de La Turbie, ont pu ainsi bénéficier gratuitement de 30 litres d'engrais naturel.

Mais savez-vous que vous pouvez fabriquer votre propre compost ? En effet, nos poubelles contiennent environ 30% de déchets organiques. Grâce au compostage, le volume d'ordures ménagères mis à la collecte est sensiblement réduit et les déchets ainsi recyclés deviennent un engrais de qualité, naturel et gratuit.

De nombreux déchets sont compostables : restes de fruits et légumes, épluchures, pain, essuie-tout, serviettes en papier, filtres à café et marc, sachets de thé, ... mais aussi les déchets du jardin : mauvaises herbes sans graines, branchages de petite taille ou broyés, fleurs coupées ou séchées...

Une façon écologique et économique de prendre soin du jardin !

Consultez le guide du compostage sur : www.riviera-francaise.fr

Dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel, La Turbie a toute sa place dans la candidature des "Alpes de la Méditerranée" au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Photo : Christian Pratali

VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

La Turbie candidate au Patrimoine Mondial

LE CONSEIL MUNICIPAL RÉUNI EN SÉANCE LE 29 JUIN 2015, VIENT DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GECT (GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE) ET LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES, POUR LA CANDIDATURE DE LA COMMUNE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO VIA LES "ALPES DE LA MÉDITERRANÉE".

Le GECT (Groupement européen de coopération territoriale) a souhaité, en avril 2014, le rapprochement, au sein d'un seul et même patrimoine naturel, de la partie la plus méridionale de la chaîne alpine, entre les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence ainsi que des Régions du Piémont et de la Ligurie, dans le nord-ouest de l'Italie.

Le site, dénommé "Alpes de la Méditerranée", sera l'objet d'une candidature auprès de l'Unesco. Il englobe le Parc National du Mercantour, le Parco Naturale Alpi Marittime, le Parco Naturale del Marguareis, le Parco delle Alpi Liguri, l'aire maritime du Jardin botanique Villa Hanbury, les aires "Natura 2000" gérées par la Provincia di Imperia et la partie côtière protégée du Département des Alpes-Maritimes, dont fait partie notre commune.

Une géologie remarquable

La particularité du site, à un niveau mondial, est liée au processus géologique qui est à l'origine de la Méditerranée occidentale et qui est parfaitement lisible sur le territoire. Les origines remontent à une période comprise entre 350 et 20 millions d'années. Le groupe de scientifiques, impliqué dans l'élaboration du dossier, étudie actuellement tous les attributs du site. Il souligne la présence de processus écologiques et biologiques extrêmement originaux.

Ce projet de valorisation territoriale entre la mer et la montagne est un atout considérable pour La Turbie. Les experts ont reconnu la valeur exceptionnelle de notre capital biologique et géologique riche qui permet notre intégration à ce projet. Autant d'atouts qui s'ajouteront au patrimoine classé de notre commune.

Cette intégration n'engendrera aucun frais. Le Département des Alpes-Maritimes a cependant décidé d'attribuer une subvention de 30.000 € au Parc du Mercantour pour le GECT.

Les communes signataires n'auront qu'un seul engagement à respecter, celui de ne pas lancer de "constructions aberrantes" dans les zones entourant le corridor du Mercantour, ce qui, pour notre commune s'applique déjà, ces zones étant inconstructibles car classées par "Natura 2000".

Ainsi, La Turbie rejoint : Beaulieu-sur-mer, Cap-d'Ail, Castellar, Eze, Gorbio, La Trinité, Luceram, Menton, Peille, Saint-Agnès, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Sospel, Villefranche-sur-mer, seule la commune de Roquebrune-Cap-Martin n'a pas encore délibéré.

La réponse de l'UNESCO concernant la valeur universelle de ce "bien" sera connue en 2017.

39 sites français classés par l'UNESCO

Avec son programme "Patrimoine Mondial", l'UNESCO catalogue, nomme et conserve les biens d'une grande valeur culturelle ou naturelle pour l'héritage commun de l'humanité. Depuis la signature de la Convention de 1972 - qui réunit dans un même document les notions de protection de la nature et de préservation des biens culturels -, 1001 sites ont été recensés, dont près de la moitié en Europe (39 en France) et en Amérique du Nord.

En France, les édifices religieux constituent une large part de la liste des monuments inscrits. Des villes chargées d'histoire ont également reçu le précieux label : les rives de la Seine, à Paris, les centres historiques de Lyon et de Strasbourg, la cité des Papes à Avignon, le port de la Lune à Bordeaux, ou bien encore la cité épiscopale d'Albi. Trois sites naturels ont été également distingués : le golfe de Porto, les lagons de Nouvelle-Calédonie et la région des Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion.

CHÈQUES EAU

Orfeo solidaire

Avec sa marque locale ORFEO, VEOLIA est, depuis le 15 septembre 2014, le nouveau délégataire de service public pour la distribution d'eau potable sur notre commune (voir La Turbie INFOS n°67).

Soucieux de proposer un service responsable et citoyen, ORFEO s'était notamment engagé à porter une attention particulière aux abonnés en difficulté. La promesse a été tenue, puisque, le 5 février dernier, Henri Adonto, président du SIECL(1), et Olivier Moulinas, directeur d'ORFEO, remettaient des "chèques eau" d'une valeur totale de 2.060 €, au maire, Jean-Jacques Raffaele, en présence des membres du CCAS.

Le CCAS est chargé de l'attribution de ces chèques - sous la forme de bons de 10 € à 100 € - aux usagers rencontrant des difficultés pour payer leur facture d'eau.

La dotation d'ORFEO sera renouvelée en 2016 pour l'ensemble des 8 communes adhérentes au SIECL et pour un montant global de 10.000 €.

(1) : Syndicat Intercommunal des Eaux des Corniches et du Littoral

L'attribution de "chèques eau", dont a bénéficié La Turbie, est une première régionale

En juin dernier, 75 participants de 5 à 85 ans, ont profité d'un week-end de détente et de partage en Camargue.

SORTIE DU CCAS

Week-end caliente !

Les 6 et 7 juin derniers, le CCAS conviait les Turbiasques à un week-end "caliente" en Camargue.

Le samedi à 8h30, 75 participants de tout âge prirent donc le bus, direction Aigues-Mortes. Après 4 heures de voyage, tous apprécièrent le déjeuner typique au coeur de la ville fortifiée : taureau à la plancha ou filet de loup.

Une promenade en petit train fut ensuite organisée dans les salins, dont la couleur rosée émerveilla les visiteurs. Après un repos bien mérité dans les chambres spacieuses de l'hôtel, chacun se prépara pour assister au très attendu dîner-spectacle de Chico(1) au "Patio de Camargue".

Les convives, installés au bord d'un grand lac, furent accueillis en chanson et par la délicieuse odeur de deux paëllas cuisant au feu de bois. Le dîner fut ensuite animé par des musiciens et des chanteurs gypsies et entrecoupé de spectacles cabaret. Les convives restés jusqu'à la fin, finirent la soirée dans la piscine !

Des aînés toujours partants

Le lendemain : visite de l'abbaye de Montmajour proche d'Arles, abbaye bénédictine fondée en 948, aux remarquable formes architecturales romane, gothique et classique.

Sur le retour, le groupe fit halte aux Saintes-Maries-de-la-Mer, pour découvrir ses diseuses de bonne aventure, ses ruelles pavées et son église, dédiée à "Sara la Noire", patronne des gitans. Les petits prirent un bain de mer.

Sandrine Rocca, conseillère municipale déléguée à l'Action sociale, à la Solidarité et aux Liens Intergénérationnels est admirative des aînés : "*A aucun moment ils ne se sont plaints et ils ont toujours été partants pour les excursions !*". **Elle rappelle que les sorties du CCAS sont ouvertes à tous : "*Cette mixité intergénérationnelle donne un élan et une joie supplémentaires à nos sorties.*"**

Une croisière en 2016 !

Le samedi 28 novembre, le CCAS organisera une soirée caritative avec un spectacle surprise. Les détails vous seront communiqués en septembre.

Les 26 et 27 mars 2016 : embarquement pour une croisière musicale intergénérationnelle sur le Rhône, en péniche géante. Le nombre de places étant limité, pensez à vous préinscrire avant le 29 juillet prochain auprès de Sandrine Rocca en mairie. Informations : 04 92 41 51 61 et 06 88 21 83 43.

(1) : Fondateur des Gipsy Kings et leader du groupe Chico & the Gypsies

LE SOCIAL EN ACTION

Socio-éducatif

Pour la deuxième année consécutive, Marina Barbanera, Turbiasque et éducatrice jeune enfant en deuxième année de formation, propose des animations pour les enfants, à la piscine tous les après-midis, de 14h à 17h.
Elle crée de nouveaux projets sous le tutorat de Sandrine Rocca, éducatrice spécialisée.

Croix rouge

La distribution des colis de la Croix Rouge sont suspendus en juillet et en août. Cependant, le CCAS restant ouvert durant l'été, les personnes peuvent prendre rendez-vous en mairie, si besoin.

Information Alzheimer

Une réunion de sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer sera organisée prochainement.

Collecte de vêtements

Suite à la fermeture de sa permanence sur La Turbie, la Croix Rouge française a installé un container pour les dons de vêtements à la sortie du parking de la Crémaillère. Vous pouvez également y déposer sacs et chaussures.

Le 20 août 2004, le grave incendie de Laghet (La Trinité) avait donné des sueurs froides à tous les propriétaires turbiasques frontaliers.
Photo : Pompiers de La Turbie

À LA TURBIE, LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS - QUI OCCUPENT UNE GRANDE PARTIE DU TERRITOIRE - SONT TRÈS EXPOSÉS AUX RISQUES D'INCENDIE. AFIN DE PROTÉGER CE PATRIMOINE UNIQUE, LA PRÉVENTION DOIT ÊTRE L'AFFAIRE DE TOUS.
LA MAIRIE ET L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ONT DONC DÉCIDÉ DE S'ASSOCIER DANS LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD).

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Se protéger contre l'incendie

Si La Turbie a connu les incendies les plus graves en 1986 et 1996, **ce sont près de 842 hectares qui ont brûlé au cours des 60 dernières années.** Plus que la superficie totale de la commune !

Les espaces naturels et forestiers - qui occupent une grande partie du territoire turbiasque - sont toujours très exposés aux risques d'incendie. En effet, si la végétation méditerranéenne est capable de résister à de fortes chaleurs, elle est très sensible au feu. **Le meilleur moyen d'empêcher un incendie de se propager reste alors le débroussaillement.**

Débroussailler : une obligation

Tout propriétaire de terrains situés à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis et garrigues a l'obligation de débroussailler avant le 30 juin et de maintenir son terrain en état de débroussaillement durant toute la période rouge(1).

Il faut débroussailler à 50 m de toute construction et à 10 m de part et d'autre des voies privées, y compris sur les propriétés voisines. En cas de refus de votre voisin, vous devez saisir le maire qui pourra procéder au débroussaillement d'office et refacturer. Attention : le débroussaillement doit être réalisé sur la totalité du terrain se situant dans les zones urbaines (U) du plan local d'urbanisme (PLU). **Si vous ne remplissez pas vos obligations, vous prenez le risque de ne pas être couverts par votre assurance en cas de sinistre !**

La responsabilité du maire étant engagée en cas de dommages, il a souhaité diffuser l'information sur l'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD), avant de renforcer les contrôles en partenariat avec l'ONF. Ainsi, en février et avril, les propriétaires turbiasques étaient invités à venir poser leurs questions à Michel Perron, responsable du débroussaillement à l'Office National des Forêts. Ce dernier a insisté sur le fait que : *''Le débroussaillement n'est pas une sanction, c'est une protection. La sanction : c'est le feu !"*.

Après la première réunion, et dès le mois de mars, il a effectué un contrôle visuel des terrains concernés. En cas de non-respect de l'OLD, il alertait le propriétaire par un mot dans sa boîte aux lettres. **Dès septembre, les contrôles reprendront et les mises en demeure suivront pour ceux qui n'auront pas entrepris les travaux demandés. Tout propriétaire qui ne remplirait pas ses obligations est ainsi passible d'une amende de 135 €.**

Faciliter l'intervention des pompiers

William Desmoulins, adjoint à la Sécurité et à l'Environnement, rappelle l'importance d'un débroussaillement bien effectué : *"Sur une zone parfaitement débroussaillée, le feu baisse d'intensité faute de combustible, et passe sans causer de dommages importants. Les sapeurs-pompiers dont le travail est alors sécurisé et facilité, peuvent se consacrer entièrement à la lutte contre l'incendie en milieu naturel."*

Il donne un conseil de bon sens : **après le débroussaillement, les végétaux ne doivent pas rester sur votre terrain** et a fortiori près de votre habitation. Ne les brûlez pas ! Déposez-les gratuitement à la déchèterie de la commune, Route des Carrières de la Cruelle.

(1) : du 1.07 au 30.09 et périodes édictées par arrêté préfectoral, en fonction des conditions météorologiques

EN SAVOIR PLUS

> A l'accueil de la mairie

> Sur le site du Département des Alpes-Maritimes : www.departement06.fr / rubrique PRESERVATION DU CADRE DE VIE

> Des conseils très utiles sur le guide "Protection incendie" sur le site de l'Observatoire Régional de la Forêt Méditerranéenne : ofme.org/debroussaillement/documents/Guide_IPF.pdf

ETAT CIVIL

au 1er juillet 2015

Ils se sont dit oui !

YAPA BANDARA Nuwan & PALLE GAMAGEAnushika	30.06.15
LE GALL Marjorie & BERGERON Emmanuelle	02.05.15
MESSIAH Andy & DA SILVA CARVALHO MACHADO LOPES Vania	28.02.15

Noces d'Or

ODASSO André & ROSSO Andrée	04.07.15

Noces de Diamant

BORGOGNO Louis & LEWICKI Eugénie	25.04.15

Ils nous ont quittés

TAVELLA Henri	28.06.15
PENCENAT Eric-Dominique	11.05.15
KOLINSKY Michel	30.04.15
CHASTANG-DELOUVRIER Raymonde veuve SORIEUL	27.03.15
GIRAUDY Sabine veuve CONTESSO*	14.03.15
CRÉGUT Yvonne veuve BRIGNONE	25.02.15
FALCIANI Jean-Claude	07.02.15
VAUMORIN Marie	13.01.15
LEJOUR Pierre	13.01.15
LAMBERT Georges	30.12.14
MURATORE Bernard	28.12.14
LIMON Didier	27.12.14
PIEROPAN Dominique veuve LIMON	10.12.14
PEREZ Robert	02.12.14
BRONDINO Andrée veuve GARIAZZO	27.11.14
BERNABO Cyprien	01.08.14

* Doyenne des Turbiasques (111 ans) née à La Turbie, le 27.02.1904

Bienvenue aux petits Turbiasques

CATESCU Valentin, Michel, Constantin	07.06.15
ROY Giulia, Jeanne, Gabrielle	14.05.15
CUDENNEC Benjamin, François, Claude	01.05.15
HANINE Lamiss	29.03.15
MANSEL Roman, Joseph et MANSEL Mathieu, Gabriel	20.03.15
LESSATINI DOS SANTOS Katalina, Nadine, Christine	14.03.15
OZENDA Lucie, Amélia, Suzon	07.03.15
SCHWIND Zoé	20.02.15
FERNANDEZ Diego, Georges, Miguel	10.02.15
SPECQ Benjamin, Christian, Edouard	26.12.14
BRION Alexandre, Antoine	15.11.14

MÉDECINS DE GARDE

Août		Septembre		Octobre	
Dates	**Médecins**	**Dates**	**Médecins**	**Dates**	**Médecins**
1 au 2	Galopin	1	Gilardi	1	Gilardi
3	Rees	2	Galopin	2 au 4	Scemama
4	Gilardi	3 au 6	Gilardi	5	Rees
5	Galopin	7	Rees	6	Gilardi
6	Gilardi	8	Gilardi	7	Galopin
7 au 9	Scemama	9	Galopin	8 au 11	Gilardi
10	Rees	10	Gilardi	12	Rees
11	Gilardi	11 au 13	Galopin	13	Gilardi
12	Galopin	14	Rees	14	Galopin
13	Gilardi	15	Gilardi	15	Gilardi
14 au 16	Andreis	16	Galopin	16 au 18	Galopin
17	Rees	17	Gilardi	19	Rees
18	Gilardi	18 au 20	Andreis	20	Gilardi
19	Galopin	21	Rees	21	Galopin
20 au 23	Gilardi	22	Gilardi	22	Gilardi
24	Rees	23	Galopin	23 au 25	Andreis
25	Gilardi	24	Gilardi	26	Rees
26	Galopin	25 au 28	Rees	27	Gilardi
27	Gilardi	29	Gilardi	28	Galopin
28 au 30	Scemama	30	Galopin	29	Gilardi
31	Rees			30 au 31	Rees

Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89 — Dr Galopin : 04 93 41 08 36

Dr Gilardi : 04 93 41 01 11 — Dr Scemama : 06 60 17 76 29

Michel et Jeanine aimaient manger à La Pignata.
Ils sont ici avec Dominique, leur fille, et Olivier.

HOMMAGE À

Michel Kolinsky

Né à Chaumont (Haute-Marne) le 3 décembre 1930, Michel Kolinsky nous a quittés en avril dernier. Après son service militaire qu'il effectua au Mont-Agel, Michel entra dans l'armée. Il fut engagé dans les combats en Indochine et en Algérie.

Après avoir épousé Jeanine Césari en 1956 à La Turbie, il quitta la base de Saint-Jean-Cap-Ferrat dans les années soixante pour l'aider dans la gestion du restaurant familial "Le Napoléon", lorsque les parents de cette dernière prirent leur retraite.

Pour faire face à la demande touristique, le couple entreprit des travaux d'agrandissement dans les années 80, fit du "Napoléon" l'établissement que nous connaissons aujourd'hui. Tapissier de formation, Michel s'occupa de la décoration des 24 chambres, puis de la réception alors que Jeanine se chargea du restaurant. En 2003, ils prirent une retraite bien méritée et vendirent l'hôtel.

La rédaction de LA TURBIE Infos présente ses sincères condoléances à sa famille.

ANGEL VALLINAS

Première baptisée républicaine

Entourée de ses parents, marraine et parrain,
Angel est une petite fille aimée et protégée.

"*C'est pour moi une très grande joie d'accueillir Vallinas Angel, Gisèle, Somesi, dans notre maison commune pour son baptême républicain*". Jean-Jacques Raffaele, maire, recevait ainsi Angel, 4 ans, et sa famille pour le premier baptême républicain célébré à La Turbie.

Angel a assisté sagement à la cérémonie et découvert les origines de ce baptême, données par Denise Gelso, première adjointe. Le "parrainage civil" de la Révolution Française a été institué le 8 juin 1794. S'il a perdu sa valeur juridique, la marraine, Angélique Malbos, et le parrain, Richard Malbos, se sont engagés moralement devant la République pour "*suppléer dans la mesure de leurs moyens les parents d'Angel*" et aider la petite fille à développer ses qualités morales humaines et civiques.

HOMMAGE À

Marie Vaumorin

Figure incontournable de notre commune, Marie Vaumorin, gérante du célèbre restaurant "Barbera", est décédée le 13 janvier dernier.

Le restaurant familial, fondé en 1902 par son grand-père Alexandre Barbera, avait été repris ses deux filles : Hydda et Algessime. A leur disparition, Marie (leur fille et nièce), habituée des lieux, pris leur succession, dans les années 80.

Marie, qui avait suivi une formation dans le stylisme, était seule dernière les fourneaux et mettait un point d'honneur à proposer du "fait maison" à ses clients. Son restaurant à la décoration typiquement méditerranéenne, était toujours bien tenu et par la porte ouverte, les passants profitaient des bonnes odeurs qui s'échappaient de la cuisine.

Le restaurant est resté dans le giron familial, puisque c'est désormais Christophe, son neveu, et Emmanuelle, la compagne de celui-ci, qui proposent leurs petits plats "fait maison".

La rédaction de LA TURBIE Infos présente ses condoléances attristées à sa famille.

Lors du passage du Tour de France en 2009, Marie
était aux premières loges pour encourager les coureurs.

NOCES DE DIAMANT

M. et Mme Borgogno

Eugénie et Louis se sont rencontrés après-guerre, dans les années 50. Eugénie, venue d'Alsace pour trouver du travail sur la Côte d'Azur, eut le coup de foudre pour Louis, employé de la SBM. Ils ne se quitteront plus et se marieront le 28 avril 1955, à la mairie de Monaco, puis religieusement à La Turbie, en l'église Saint-Michel.

De leur amour naîtront Jean-Luc et Catherine qui leur donneront cinq petits-enfants.

Dimanche 26 avril 2015, en présence de leur famille et de leurs amis, ils ont fêté leurs Noces de Diamant et renouvelé leurs voeux devant Jean-Jacques Raffaele, maire, qui les a remerciés : "*Votre joie de vivre nous rend heureux et optimistes.*"

MISS ET MISTER LA TURBIE 2015

Laura et Fabien couronnés !

Ils sont beaux, ils sont jeunes et ils sont surtout les nouveaux Miss et Mister La Turbie jusqu'en mai 2016. Les Turbiasques Laura Deriu et Fabien Arado, 16 ans tous les deux, ont remporté le titre devant 6 autres jeunes filles et jeunes hommes, lors d'un dîner dansant orchestré par le Comité des Fêtes et animé par *DJ Pilou*.

Devant une centaine de personnes venues spécialement les encourager, les jeunes candidats ont défilé trois fois : en tenue country puis en maillot de bain, pour terminer, très élégants, en tenue de soirée. Le jury, qui a apprécié leur défilé et leur présence sur scène, a également tenu compte des applaudissements du public pour établir son classement final.

Furent donc élus, aux côtés des nouveaux Miss et Mister : Anaïs Kesraoui (20 ans) et Mathilde Porcu (16 ans), respectivement 1ère et 2ème dauphines ; Julien Taormina (16 ans) et Lilian Miquet (16 ans) désignés 1er et 2ème dauphins.

La tête sur les épaules, le coeur sur la main

Laura Deriu, qui entre en 1ère Pro au lycée Saint-Joseph de Roquebrune est championne de karaté au sein de l'ASCT. Plus tard, elle souhaite se consacrer aux autres : "*Je veux être infirmière !*". Fabien, actuellement en Bac pro "sécurité prévention" est également un jeune homme accompli. Sapeur-pompier volontaire à Menton, il veut en faire son futur métier. Deux lauréats qui ont la tête sur les épaules et le coeur sur la main !

Entourés du Comité des Fêtes au grand complet, les lauréats 2015 ont apprécié ce moment unique.

Si les deux gagnants ont été gâtés (ils ont remporté chacun un week-end escapade pour deux, ainsi que des bons d'achat), les autres candidats n'ont pas été oubliés par le Comité des Fêtes qui leur a également remis un bon d'achat, en remerciement de leur participation. ■

TENNIS CLUB TEAM BORFIGA

Smash sur les stages !

Plus de 45 enfants sont déjà inscrits au stages multi-sports que propose le Tennis Club Team Borfiga cet été. Ouverts aussi aux non-licenciés, ils ont lieu jusqu'au vendredi 28 août. Il est donc encore temps de s'y inscrire !

Deux formules sont proposées : le matin, de 9h à 12h (80 € la semaine - du lundi au vendredi - ou 20 € la matinée) ou toute la journée jusqu'à 17h, déjeuner et goûter compris (180 € la semaine ou 40 € la journée).

Pour les parents qui le souhaitent, une permanence est assurée dès 8h15 et jusqu'à 18h. Les inscriptions se font au 04 93 37 67 35 ou au 06 29 85 54 59. (La licence obligatoire coûte 16 €).

Un club en grande forme

Le professeur et responsable du club, Jérémy Soilen, peut de réjouir de ce succès qui n'a pas été le seul de la saison. Les effectifs sont en effet en hausse et le niveau du club est en progression.

"*La bonne ambiance du club n'est sans doute pas étrangère aux bons résultats. Les adhérents s'y sentent bien !* ».

Début juillet, en présence d'Hélène Grouselle, adjointe représentant le Maire et de Michel Borfiga, dirigeant du club, Jérémy remettait médailles et coupes à ses élèves. Photo : M.-E. Colonna

Pour preuve : dimanche 12 juillet, ils avaient réservé une surprise à Jérémy en organisant un déjeuner sur place pour le remercier.

Des projets de 2015/2016 ? "*Nous avons l'intention d'organiser un tournoi avec le Club de Tennis d'Eze, qui est également dirigé par Michel Borfiga.*", explique Jérémy. ■

PISCINE MUNICIPALE

Plongeons garantis jusqu'au 30 août !

Avec les fortes chaleurs que nous promet cet été, un plongeon dans la piscine municipale s'impose !

Cette année, l'équipe vous accueille jusqu'au dimanche 30 août, du mardi au dimanche, de 10h30 à 18h30.

Pour passer la journée au frais, les résident turbiasques s'acquitteront d'un droit d'entrée de 4.00 €, les autres règleront 5.00 €. Idem pour les enfants qui payeront 2.00 € ou 2.50 €, suivant leur lieu de résidence.

Les personnes résidantes de la commune ont également la possibilité d'acheter des cartes d'abonnement de 10 entrées.

Nous vous rappelons que le port de shorts, maillots-shorts ou caleçons de bain est interdit, et que, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, la capacité d'accueil dans les bassins de la piscine municipale est limitée.

Piscine municipale
Tél. : 04 93 41 23 12
Route de la Tête de Chien

(1) : le tarif enfant s'entend à partir de trois ans et jusqu'à treize ans révolus, au-delà s'applique le tarif adulte. Les enfants de moins de trois ans bénéficient de la gratuité

ASCT

Deux nouvelles sections

Une nouvelle section de l'ASCT est née: l'ASCT Cyclisme. Ouvert à toutes et tous à partir de 16 ans (débutants acceptés), le club vous propose des sorties loisirs en fonction de votre niveau. Gilles Barbanera, président, est à votre disposition pour tout renseignement au : 06.16.10.10.27. Visitez la page : facebook.com/Astcyclisme.

A partir du 10 septembre, Patricia vous proposera de découvrir la danse Country. Les cours auront lieu dans la salle polyvalente, le jeudi de 20h15 à 21h45.

Pour de plus amples informations : 06.85.95.80.31 ou patilouypu@yahoo.fr

COURSE DU TROPHÉE 2015

Solitaire mais solidaire

■ L'ÉDITION 2015 DE LA COURSE DU TROPHÉE SERA SOLIDAIRE. POUR LA PREMIÈRE FOIS, LES PERSONNES MALVOYANTES ET NON-VOYANTES PARTICIPERONT À UNE MARCHE NORDIQUE DE 6 KM.

Dimanche 13 septembre, la 28ème édition de la "Course du Trophée" prendra le départ, sous l'égide de l'ASCT(1), avec le concours financier et logistique de la commune et l'aide de dizaines de bénévoles.

Avec 273 participants, coureurs et marcheurs, l'édition de 2014 a été un succès. Le nombre d'inscrits en septembre prochain ne devrait pas faiblir, puisque l'association a préparé une nouveauté étonnante. En effet, à côté de la course et de la marche sportive, les organisateurs proposeront **une marche nordique sur un parcours de 6.0 km, ouverte à tous ainsi qu'aux personnes malvoyantes et non-voyantes.**

Une course solidaire

Développée dans les pays scandinaves au début des années 70, la marche nordique est une autre conception de la marche : plus dynamique (elle fait travailler tout le corps) mais praticable à tout âge. L'essentiel pour l'ASCT "Course du Trophée" est de **permettre aux participants d'avoir un premier contact avec ce sport et de proposer aux malvoyants et non-voyants une compétition qui leur soit accessible**.

"*Grâce à l'usage des bâtons, ils se sentent plus en sécurité.*", explique Victor Roman, président de l'association, qui précise également que "*Pour des raisons de sécurité, les personnes handicapées qui prendront le départ devront obligatoirement être accompagnées.*".

Tous les marcheurs devront se munir de bâtons et s'inscrire avant le 13 septembre. Aucune inscription ne sera possible le matin même.

Le prix de 5 € par personne devrait aussi faciliter les inscriptions.

Cette compétition, proposée dans le cadre de la course de La Turbie, correspond à une demande du public, mais également à une volonté de la Fédération Française d'Athlétisme, qui a obtenu la délégation par le Ministère des Sports en 2009 pour développer cette pratique.

Pour Victor Roman, la démarche de son équipe est surtout citoyenne et engagée : "*A côté de l'effort solitaire que demande toute compétition de course à pied, les membres de notre association ont souhaité développer des valeurs de solidarité qui sont, pour nous, indissociables.*", explique-t-il.

La principale difficulté de cette nouvelle compétition sera de faire respecter les règles strictes de la marche nordique. "*Le challenge sera également de taille pour Thierry Pioch, notre informaticien, qui devra sortir les classements des 3 courses en un temps record !*", précise Victor Roman. ■

(1) : Association Sportive et Culturelle Turbiasque

Au poste de ravitaillement, les participants prennent une pause après la montée du Chemin Saint-Pierre. Photo : ASCT

EN SAVOIR PLUS

Départs :
. 8h45 : marche sportive (14,5 km)
. 9h45 : course (14,5 km),
. 10h30 : marche nordique (6 km)

Dénivelée cumulée : 360 m (environ 50 m pour la marche nordique)

Départ : Place Neuve, sous la mairie (sauf pour la marche nordique)
Arrivée : Place Neuve, sous la mairie

Informations et inscriptions : http://course.turbie.free.fr

GUERRE DE 14-18

"Nous n'oublierons jamais"

POUR COMMÉMORER LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE, ET NE PAS OUBLIER LE SACRIFICE DES SOLDATS, LES ENFANTS DE CM1-CM2 ONT RENDU HOMMAGE A L'UN DES POILUS TURBIASQUES MORT POUR LA FRANCE : LE SOUS-LIEUTENANT FRANCOIS JOSEPH LÉOTARD. LEUR MAGNIFIQUE TRAVAIL A ÉTÉ RECOMPENSÉ PAR LE 1ER PRIX DÉPARTEMENTAL DU CONCOURS "LES PETITS ARTISTES DE LA MEMOIRE". ILS REPRÉSENTERONT SURTOUT L'ACADÉMIE DE NICE, LORS DES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE À PARIS !

Lundi 11 mai, Laurence Lopez, professeur des écoles, remettait au Père Guillaume Paris, adjoint au chef du Centre des Sapeurs-Pompiers de La Turbie, un cadeau unique et inestimable : le "Carnet de Poilu" de son arrière-grand-père, François Joseph Léotard, réalisé par les élèves de la classe de CM1-CM2.

"*L'histoire de mon arrière-grand-père, c'est l'histoire de toutes les familles de France.*" affirmait, très touché, le Père Paris en recevant cet hommage. Et c'est cette histoire qu'ont voulu raconter les 28 élèves, en fabriquant de toutes pièces un carnet en mémoire d'un soldat de La Turbie, mort pour la France à l'âge de 31 ans.

Lundi 11 mai, les élèves de CM1-CM2 et leur institutrice ont remis le carnet de Poilu de François Léotard à son arrière-petit-fils : Guillaume Paris.

Une enquête historique

A travers un film très émouvant diffusé avant la remise du carnet, l'institutrice et ses élèves ont fait partager leur formidable aventure, qui commence en novembre 2014 par l'envie commune de participer au concours scolaire : *Les petits artistes de la mémoire - La Grande Guerre vue par les enfants*, organisé chaque année par l'Office National des Anciens Combattants et le Ministère de l'Education Nationale.

Très motivés, les élèves, aidés de leur institutrice se plongent alors dans l'histoire de la Grande Guerre et dévorent des dizaines de documents sur le sujet.

Mais comme rien ne vaut l'action, la plus grande partie de leur travail d'enquête a lieu sur le terrain. Ils visitent l'*Exposition du Centenaire* organisée par la mairie et l'Association Patriotique turbiasque, enrichie par la prestation du Comité de Commémoration d'Epoque, et organisent un petit musée dans leur classe ; Monique Bourgeois-Martelli leur confie des journaux d'époque qui seront une source précieuse d'information ; Brigitte Martelli ouvre les portes des archives de la mairie ; Jean-Philippe Gispalou, de l'association I.R.A.H.T.A, organise une visite du Fort Masséna de la Tête de Chien. Enfin, ils reçoivent dans leur classe le Colonel (CR) Claude Fouché qui leur parle de la Grande Guerre.

Et comme l'Histoire, c'est aussi celle de tous les Poilus de La Turbie, ils vont se recueillir au Monument aux Morts de la commune.

Certains élèves apportent des documents familiaux d'époque et les partagent avec leurs camarades : photographies, lettres, médailles,... autant de témoignages qui nourriront leur création et leur imagination.

Une rencontre se révèle décisive pour leur projet : André Franco, historien turbiasque, les informe que la fille d'un des soldats turbiasques mort durant la Grande Guerre peut témoigner ! Il s'agit de Teresa qui a 103 ans et dont le père, François Joseph Léotard, né le 3 avril 1885, est mort au Champ d'Honneur, le 5 novembre 1916.

" Mon Amour, ma Louise "

Les enfants, inspirés par la très belle chanson de Florent Pagny "*Le soldat*", imaginent alors la correspondance entre François et Louise, restée à La Turbie avec leurs deux filles, Jeannette et Teresa.

Ils écrivent à la plume sur du papier vieilli au café, découpent, collent, intègrent leur héros dans les pages du carnet et surtout, à partir de documents prêtés par Guillaume Paris, imaginent les mots d'amour, les inquiétudes, l'attente et, au-delà de la peur,

de la fatigue et des restrictions, l'envie de rassurer celle qui l'attend. " *Mon Amour, ma Louise, le temps est long dans les tranchées. Je ne cesse de penser à toi.* ".

Les pensées et les images qui ont pu être échangées au sein d'une famille deviennent un échange entre notre époque et cette époque tragique.

Dans ce carnet, ils retracent les moments forts de la vie de François, mobilisé en même temps que d'autres maris, pères et fils turbiasques, qui pensaient quitter leurs familles pour quelques mois tout au plus...

Achim Herget, président de l'Association Patriotique explique : " *Par un article de l'Eclaireur de Nice du 12 août 1914, on apprend que 188 Turbiasques sont mobilisés, dont 5 conseillers municipaux. Il faut y ajouter les jeunes recrues des "classe 16" au nombre de 16 et "classe 17" au nombre de 8. Il y eut certainement des engagés volontaires dont j'ignore le nombre et les noms.* ".

François et 54 enfants turbiasques dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts du cimetière, inauguré le 26 juin 1921, ne reviendront pas de l'enfer. ■

Une expérience unique et un premier prix !

Pour Laurence Lopez, le bilan de ce projet est très positif : *"De nombreuses compétences ont été travaillées au cours de l'écriture de ce carnet, mais le plus important a été de fédérer l'ensemble de la classe autour d'un projet commun dans lequel chacun s'est senti investi et très impliqué."*

Le fruit de ce travail a été récompensé mercredi 10 juin à Vence, lors d'une après-midi mémorielle et récréative, au cours de laquelle ils ont déposé une gerbe et chanté la Marseillaise en souvenir des poilus dont ils avaient choisi d'illustrer le parcours.

Face à un jury de parents d'élèves, d'Anciens Combattants, de représentants des services de l'Etat et d'élus locaux, la classe a reçu le premier prix du concours *"Les petits artistes de la mémoire"*, devant deux autres établissements du département.

Début juillet, les élèves apprenaient qu'ils étaient sélectionnés pour représenter l'Académie de Nice, lors des cérémonies du 11 novembre à Paris !

Le 10 juin, les élèves et leur institutrice étaient fiers de recevoir leur prix des mains de Rémy Giacchero, Directeur départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et Liliane Cloupet, adjointe aux Affaires Scolaires de La Turbie.

" C'était mon papa... "

Il y a cent ans François Joseph et Jean-Baptiste Léotard, frères et enfants de La Turbie étaient mobilisés dans la Grande Guerre. Celle des tranchées, celle qui devait être la première guerre mondiale. Celle qui a fait le plus de victimes aussi. Tous deux se sont battus pour notre Liberté.

François Joseph Léotard a 29 ans lorsqu'il est mobilisé le 2 août 1914 pour rejoindre la 9ème Compagnie du 47ème Bataillon des Chasseurs Alpins.

Louise, restée à La Turbie, Place Saint-Jean, lui écrit : " *Mon chéri, mon François, le temps est venu de partir, garde toujours près de ton coeur cette photo. Je t'aime. Prends soin de toi.* ".

Il prend part à plusieurs batailles : dans la Marne, l'Aisne et la Somme et résistera dans les tranchées. Blessé le 21 septembre 1914, son courage et son comportement sont reconnus par ses supérieurs. Il est ainsi décoré de la Croix de Guerre et dans le même temps élevé au grade de Sous-lieutenant, en septembre 1916.

Deux frères, morts pour la France

Le 12 mai 1916, Jean-Baptiste est tué à Eix (Meuse). François, bouleversé par la perte de son frère aîné, confie alors à Louise : " *Je repars au front venger mon frère* ".

Le 1er novembre, il assiste à la messe de la Toussaint et le souvenir de son frère, cruellement présent, lui fait dire : " *Ce matin, j'ai assisté à une messe, j'ai eu beau chercher à me retenir, mais impossible, il a fallu que les larmes viennent.* "

François écrit sa dernière lettre aux trois femmes de sa vie le 4 novembre 1916. Il ne les reverra jamais. Il meurt le lendemain, sur le champ de bataille de Sailly-Saillisel (Somme).

Cent ans après, sa fille Teresa a envoyé un message vidéo aux enfants pour les remercier de faire revivre la mémoire de celui sans lequel elle a grandi : " *Je suis heureuse que vous fassiez des travaux sur mon père qui a été tué à la guerre et je pense dorénavant à tous ceux qui sont morts. On ne peut pas toujours rouspéter contre la guerre, mais il faut l'éviter.* ".

A la découverte du carnet, elle a confié à Guillaume : " *J'avais l'impression que mon père était là devant moi, vivant* ".

François (à g.) et Jean-Baptiste posent fièrement en uniforme.

MÉDIATHÈQUE DU FOUR BANAL

Bien plus que des livres...

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU SIVOM PROPOSE TOUTE L'ANNÉE UNE MULTITUDE D'OCCASIONS D'ÉLARGIR SES CONNAISSANCES : CONFÉRENCES, ATELIERS, EXPOSITIONS... AUTANT DE BONNES RAISONS DE SUIVRE L'AGENDA DE PRÈS !

Le premier semestre 2015 a été riche en animations à la médiathèque. La 4ème édition des conférences "Sciences de l'Univers" proposait, jusqu'à la fin mai, des soirées tout public, animées gracieusement par des scientifiques. Patrick Michel (Directeur de recherche au CNRS), Didier Théron (Chef du service animation et éducation, Institut Océanographique de Monaco), Carole Petit (Professeure à l'Université Nice-Sophia Antipolis), et Brigitte Chamagne-Rollier (ex-directrice du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice) se sont relayés pour partager leur passion. Devant le succès indiscutable de ces conférences (plus de 570 participants depuis 2012), Alessandro Morbidelli (Directeur de recherche au CNRS), à l'origine du projet et coordonnateur, promet de nouvelles séances en 2016.

Le 20 mars, Carole Petit emmenait ses auditeurs en expédition géologique au Kirghizstan (Asie Centrale).

Photo : Médiathèque

Pour les pratiquants de l'Ikebana, vase, tiges, feuilles et branches sont aussi importants que la fleur elle-même.

Des objets et des fleurs

En février dernier, à l'initiative des "Amis du Trophée", le Musée de Cimiez déplaçait à la médiathèque l'exposition "De Cemenelum à Cimiez : les trois vies d'un objet archéologique", avec une présentation exceptionnelle d'un fac-simile de la Table de Peutinger. Cette longue bande de parchemin de 6m de long et de 35cm de large, du XIIIème siècle, représente la totalité du monde connu dans l'Antiquité. Olivier Ghiringhelli, médiateur culturel au Musée d'Archéologie de Nice, et Christine Didier, historienne, proposaient deux conférences autour de l'exposition.

Après les objets, la Ville, en partenariat avec la médiathèque, proposait, en avril, de plonger dans la vie secrète des plantes. Le grand maître Noriko Onda animait un atelier d'Ikebana, un art floral japonais ancestral. Les participantes, qui sont reparties avec leurs compositions, ont découvert que plus qu'un art, l'Ikebana est une philosophie, basée sur la connaissance de la Nature.

Si, pendant l'été les animations sont suspendues, l'équipe vous donne rendez-vous dès la rentrée, pour les séances de "Cinéma Passion", le dernier jeudi du mois, "Happy Hour", le Club de partage de l'actualité culturelle, sans oublier le prêt de livres, CD et DVD tout au long de l'année et d'autres surprises en préparation. N'oubliez pas de demander le programme ! ■

HORAIRES D'ÉTÉ : JUSQU'AU 21.08 INCLUS

. Mardi, mercredi et vendredi : 16h30-19h (fermée le lundi)
. Jeudi et samedi : 10h-13h
Fermeture : le 15.08 et du 22 au 31.08 inclus

RACONTE MOI UNE HISTOIRE !

Depuis la rentrée 2014-2015, la médiathèque propose aux 0/3 ans, accompagnés de papa/maman, papi/mamie ou nounou, de venir écouter des histoires, le 1er vendredi du mois(1). Lors de la séance du 5 juin des "Bébés Lecteurs", LA TURBIE Infos est allée à la rencontre des bout'chous et de Martine, leur conteuse.

Une dizaine d'enfants de La Turbie et d'Eze sont présents et suspendus aux lèvres de Martine et de ses comptines ! Surtout Maxence, le plus âgé qui réclame des histoires... de loup. Martine propose alors un entracte musical et lance le CD du fameux "Loup y es-tu ?". Lily fait *"grrrr !"* et affirme *"Loup l'est là !"*. Martine est ravie : *"Les mamans et nounous ont participé aux chansons et gestes."*.

Avec une fréquentation en hausse, le bilan est positif pour Arzu-Marie, responsable de la médiathèque et médiatrice culturelle : *"Les mamans et les assistantes maternelles sont ravies de ces rendez-vous. Ils leur permettent de faire découvrir le monde des livres aux petits et de partager leur expérience avec les autres participants."*. "Les Bébés Lecteurs" c'est aussi une occasion différente pour les enfants de se sociabiliser.

Pour contenter et retenir l'attention de son auditoire, dont l'âge va parfois de 4 mois à 3 ans, Martine varie histoires, comptines et chansons.

(1) : sauf les jours fériés

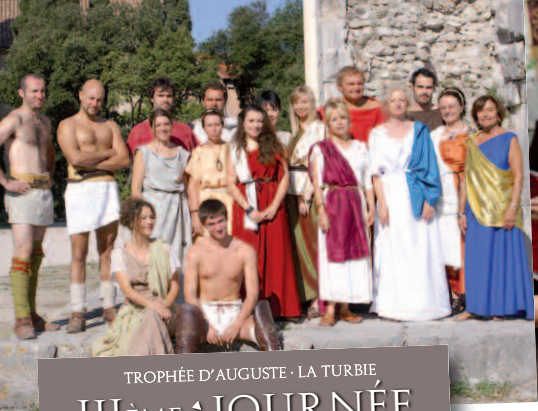

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

IIIème Journée Romaine : c'est le 20 septembre !

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR LES TURBIASQUES ET LES INCONDITIONNELS DE ROMANITÉ, DU VAR À L'ITALIE, LA TROISIÈME ÉDITION DE LA "JOURNÉE ROMAINE" AURA LIEU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE AU TROPHÉE D'AUGUSTE AVEC DE NOUVELLES ANIMATIONS. RETENEZ VOTRE JOURNÉE !

Après le franc succès des deux premières éditions, qui ont attiré plus de 3.700 visiteurs au Trophée d'Auguste, l'association **"Les Amis du Trophée", en partenariat avec la Ville de La Turbie et le Centre des Monuments Nationaux, propose un nouveau voyage au temps des Romains, dimanche 20 septembre.** (1)

Pour une immersion réaliste et authentique au coeur de l'Antiquité, les spectacles, décors et animations, jusqu'à la pause déjeuner, seront proposés par des professionnels de la reconstitution historique.

Cette année, à côté des spectaculaires combats de gladiateurs, plébiscités par le public, et des mouvements de troupes de légionnaires, **"Acta-Archéo" animera un campement de légionnaires, des ateliers de vie civile et un pas de tir.**

Comme en 2013, **la Taberna Romana sera présente pour faire déguster sa "Caupona",** spécialités romaines sous forme de snack, de 12h à 18h. **Et les gourmets qui aiment prendre leur temps pourront découvrir l'univers culinaire romain lors d'un déjeuner assis** (25 € / pers., à réserver auprès du Point Information Tourisme avant le 14.09).

En plus des démonstrations (voir programme ci-dessous), **les visiteurs profiteront des nombreuses autres animations pour toute la famille** : atelier de fouilles et de poterie, jeux romains de société et d'adresse, écriture sur tablettes, tir à l'arc,...

Toute la journée, la boutique d'Acta-Archéo présentera ses accessoires, costumes, jeux, livres et CD.

Tenue romaine souhaitée. Vous trouverez quelques costumes enfants et adultes à l'atelier couture des "Amis du Trophée".

(1) La Journée Romaine a lieu tous les deux ans.

PROGRAMME DES DEMONSTRATIONS

10h-11h	Ateliers de vie civile
& 13h--15h	Stand de démonstration du matériel
& 17h--18h	Campement des légionnaires
	Pas de tir
11h-12h	Défilé des troupes
& 15h--16h	Démonstrations des légionnaires
16h30	Démonstration des gladiateurs

EN SAVOIR PLUS

Tél. : 04 93 41 21 15 ou par email : info@ville-la-turbie.fr

Entrée libre et gratuite
Trophée d'Auguste de 10h à 18h
Entrées : Rue Comte de Cessole, dans le village et Cours Albert 1er
Tout public

Le programme complet sera disponible chez les commerçants et sur www.ville-la-turbie.fr, début septembre.

SAISON ESTIVALE 2015

La Turbie en fête

Randonnées feux d'artifice avec Orgaya
1er et 8 août - Tête de Chien

Bal des Pompiers
1er août à 21h - Place Neuve

Théâtre – " Panique au Ministère "
7 août à 21h avec Coup de Théâtre - *Soirée Estivale du Département*

Pan bagnat et concours de boules carrées
9 août à 12h et 14h30 - Vieux village

Fête de l'Assomption
15 août à 21h - Procession dans le vieux village

Spectacle musical - " Il était une fois Marilyn "
16 août à 21h avec C. Pasco-Blandin - *Soirée Estivale du Département*

Soirée Péplum - Visite " Rome et l'Egypte " & Film " Agora "
19 août à partir de 18h - *Organisée par le Centre des Monuments Nationaux*
Entrée gratuite. Possibilité de restauration sur place

Libération de La Turbie
3 septembre à 11 h - Stèle du Souvenir du Square A. Gastaud

Course du Trophée
13 septembre - Autour de La Turbie

Journée Romaine
20 septembre de 10h à 18h - Trophée d'Auguste

Aubades à la population
20 septembre à partir de 8h30 - Dans toute la commune

Dîner dansant de la Saint-Michel
26 septembre à 20h30 - Salle polyvalente (*sur réservation*)

Célébration de la Saint-Michel
29 septembre - Grand messe avec offerte traditionnelle à 10h suivie de l'apéritif d'honneur à 11h30

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

RENSEIGNEMENTS AU 04 93 41 21 15